

BILAN-FAIM2010

Un rapport complet sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires au Canada, qui propose des recommandations pour le changement

Banques alimentaires
Canada



en_argo

Au sujet de Banques alimentaires Canada

Banques alimentaires Canada est l'organisation caritative qui représente et soutient la communauté de banques alimentaires à travers le Canada. Nos membres et leurs agences respectives aident environ 85 % des personnes faisant appel aux banques alimentaires dans tout le pays. Notre mission est de répondre au besoin de nourriture à court terme, et de trouver des solutions à long terme pour réduire la faim. Veuillez visiter www.banquesalimentairescanada.ca pour plus d'information.

Sommaire.....2

Résultats – L'utilisation des banques alimentaires

atteint des niveaux records en 20104

L'utilisation des banques alimentaires continue d'augmenter, en dépit de la reprise économique.....5

Qui a recours aux banques alimentaires pour obtenir de l'aide?.....6

Les programmes de repas continuent de prendre de l'ampleur partout au pays.....7

Sources de revenu et conditions de logement.....8

L'utilisation des banques alimentaires dans le Canada rural.....9

Les banques alimentaires ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins.....10

Débat et politiques – Comment pouvons-nous réduire le recours aux banques alimentaires au Canada?.....11

La faiblesse des revenus constitue le fond du problème.....12

Le revenu et la santé sont étroitement liés.....12

Nous pouvons faire mieux.....13

Nous devons continuer à tirer parti de nos succès.....14

Recommandations.....14

Rapports – Perspectives provinciales sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires.....18

Carte : L'utilisation des banques alimentaires au Canada, mars 2010.....19

Colombie-Britannique.....20

Alberta.....22

Saskatchewan.....24

Manitoba.....26

Ontario.....28

Québec.....30

Nouveau-Brunswick.....32

Nouvelle-Écosse.....34

Île-du-Prince-Édouard.....36

Terre-Neuve-et-Labrador.....38

Conclusion – Réduire la faim, réduire l'utilisation des banques alimentaires.....40

Notes.....41

Méthodologie.....43

Remerciements.....44

867 948

Canadiens

ont franchi la porte d'une banque alimentaire en mars 2010 en quête d'aide. C'est le niveau d'utilisation des banques alimentaires le plus élevé que l'on ait jamais connu. Comment cela s'explique-t-il? Pourrions-nous aider plus? Quelle est la meilleure stratégie? Les questions sont aussi nombreuses que les Canadiens qui ne mangent pas à leur faim. Voici, ici, quelques réponses – avec l'espoir de renverser la tendance.



867,948 individus aidés, mars 2010

+9% augmentation depuis mars 2009

38% sont des enfants

11% déclarent avoir des revenus d'emploi

6% bénéficient de l'assurance-emploi

51% bénéficient de l'aide sociale

15% bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité

71% des banques alimentaires rapportent une augmentation

867 948

En mars 2010, 867 948 personnes ont obtenu de l'aide de banques alimentaires au Canada, soit une hausse de 9 % par rapport à 2009 – et le plus haut niveau d'utilisation des banques alimentaires que l'on ait connu.

Au cours des deux dernières années, l'utilisation des banques alimentaires au Canada s'est accrue de 28 % – un taux de croissance sans précédent. Après quatre années consécutives de baisse, la demande en banques alimentaires a grimpé en flèche depuis la récession de 2008-2009. Cette année, chaque province a enregistré une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'aide, et près de trois quarts de toutes les banques alimentaires au Canada ont aidé un plus grand nombre de gens qu'en 2009.

Bilan-Faim montre que les effets de la récession se font encore sentir dans tout le pays. En mars de cette année, 80 150 personnes ont eu accès à une banque alimentaire pour la toute première fois – environ le même niveau que douze mois plus tôt. Le mois de mars est un mois représentatif de l'utilisation des banques alimentaires, ce qui signifie que, sans exception, plus de 80 000 personnes franchissent, chaque mois, la porte d'une banque alimentaire pour la toute première fois.

Cette année, les besoins en aide alimentaire ont augmenté parmi quasiment tous les groupes sociaux : les banques alimentaires ont aidé un plus grand nombre d'adultes, d'enfants et de jeunes; un plus grand nombre de familles avec des enfants et un plus grand nombre de célibataires; un plus grand nombre de femmes et d'hommes;

un plus grand nombre d'Autochtones; un plus grand nombre de personnes âgées; et un plus grand nombre de personnes handicapées.

Le portrait des personnes ayant accès à des banques alimentaires est demeuré extrêmement homogène au fil des ans, et l'année 2010 n'est pas différente : 38 % sont des enfants ou des jeunes de moins de 18 ans; 51 % des ménages qui obtiennent de l'aide sont des familles avec des enfants, et près de la moitié de celles-ci sont des familles biparentales. Un fort pourcentage des ménages ayant besoin d'aide (40 %) sont des personnes célibataires, dont un grand nombre compte sur l'aide sociale comme principale source de revenu. Bien qu'un nombre moins élevé de personnes ayant un emploi ait eu accès à des banques alimentaires cette année, les ménages avec un revenu provenant d'un emploi présent ou récent constituent, à 17 % du total, encore une proportion importante des personnes ayant obtenu de l'aide.

Aggravation d'un problème de longue date

Depuis près d'une décennie, les banques alimentaires procurent, chaque mois, des denrées alimentaires et d'autres aides à plus de 700 000 personnes. À cela viennent s'ajouter les centaines de milliers de Canadiens qui ont subi les effets

de la récession, qui ont été contraints d'accepter n'importe quel emploi qu'ils pouvaient trouver ou de recourir à l'aide sociale et aux banques alimentaires en dernière ressource.

Malgré une lente reprise économique, les gouvernements fédéral et provinciaux songent déjà à mettre fin aux programmes de stimulation économique, à diminuer les dépenses, et à réduire leur dette accumulée. Il est essentiel qu'ils réfléchissent attentivement à ce qu'ils vont faire maintenant, compte tenu des problèmes économiques qui ont touché les Canadiens depuis l'avènement des banques alimentaires dans les années 1980, ainsi que des effets préjudiciables durables que confrontent les particuliers et les familles en cette période d'incertitude.

Le nombre de personnes vivant sur un faible revenu au Canada n'est pas tombé en-deçà des 2,7 millions de personnes au cours de n'importe quelle année de l'ère actuelle. Pendant des décennies de croissance économique globale, la classe moyenne du pays ne gagne pas plus aujourd'hui que dans les années 1980, et ceux appartenant à la catégorie de revenu la moins élevée gagnent en fait moins qu'il y a 30 ans de cela.¹ Les secteurs manufacturier, forestier, minier, agricole et piscicole ont tous été affaiblis, et sont en mesure d'offrir une existence convenable à de moins en moins de Canadiens.

Collaborons, ensemble, à trouver des stratégies à long terme

Un consensus naissant se dégage selon lequel ces problèmes, en plus des coûts personnels, économiques et sociaux pour les personnes directement touchées, ont un coût financier pour nous tous. De récents rapports parus au Canada², aux États-Unis³ et au Royaume-Uni⁴ montrent à combien se chiffrent les conséquences sanitaires et sociales des bas revenus pour les gouvernements – et les contribuables – à la longue. Au Canada, les pertes liées aux dépenses de santé, au système judiciaire, à l'aide sociale,

Recommandations pour réduire la faim et l'utilisation des banques alimentaires

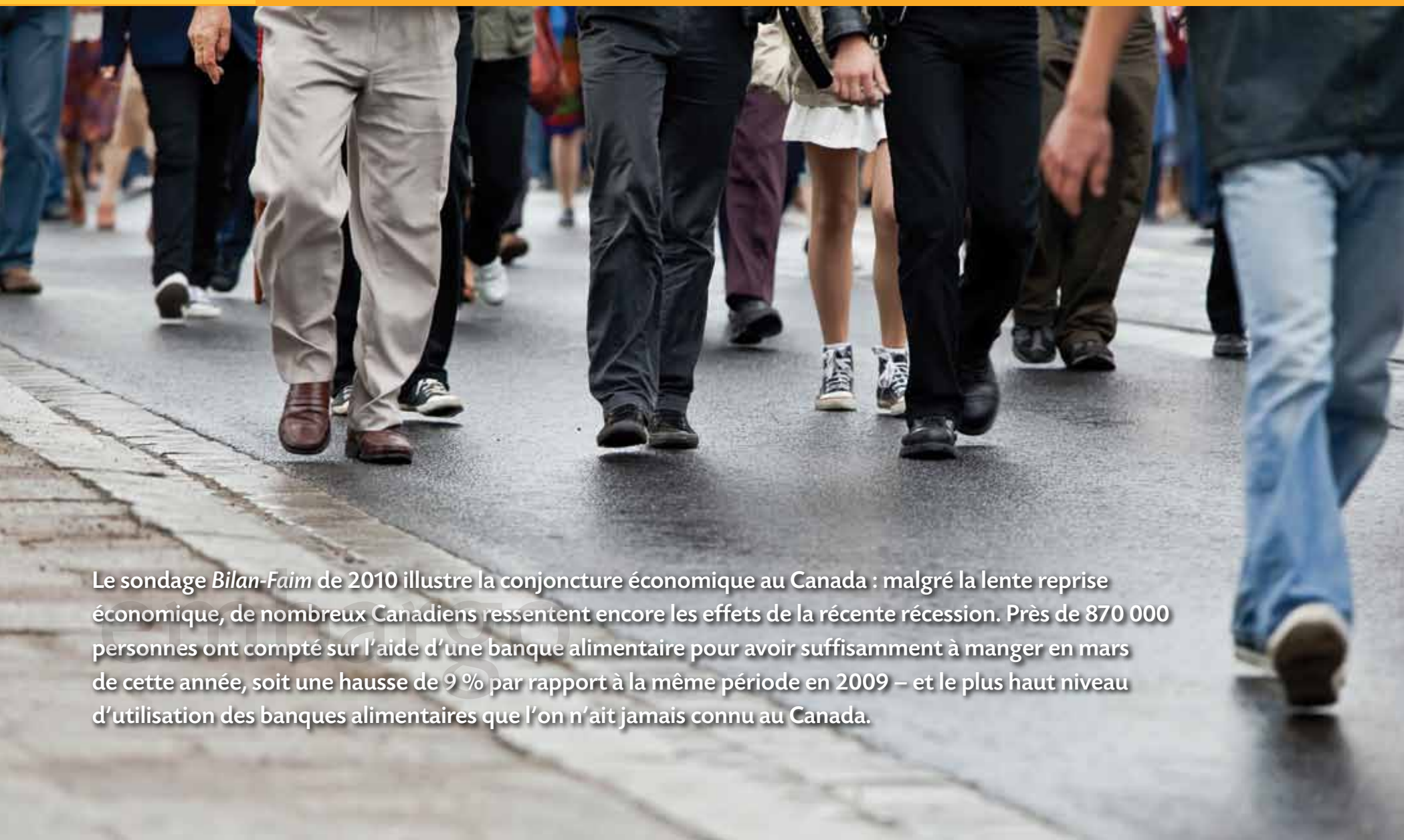
- 1 Mettre en œuvre une stratégie fédérale de prévention et de réduction de la pauvreté, assortie d'objectifs et d'échéanciers mesurables.
- 2 Conserver les niveaux actuels de transferts fédéraux de fonds et d'impôt destinés aux gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations.
- 3 Au niveau du gouvernement provincial, poursuivre la réforme des programmes de soutien du revenu de dernier recours, en se basant sur les consultations menées auprès des personnes vivant sur un faible revenu.
- 4 Mettre en place une stratégie fédérale sur le logement visant à accroître et à surveiller les investissements effectués dans les programmes de logements abordables dans les villes, les villages, et les régions rurales au Canada.
- 5 Rendre le système d'assurance-emploi plus équitable, ouvert et adapté aux conditions changeantes du marché du travail.
- 6 Augmenter les investissements fédéraux afin d'avoir un système de garderies de qualité, abordables et accessibles.
- 7 Se préoccuper du taux élevé de faible revenu parmi nos personnes âgées les plus vulnérables.
- 8 Augmenter les investissements dans la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), en majorant la prestation maximale à 5 100 \$ par enfant, et par an.

et au manque à gagner en recettes fiscales découlant des effets des bas revenus ont été estimées à 24,4 milliards de dollars par an.⁵

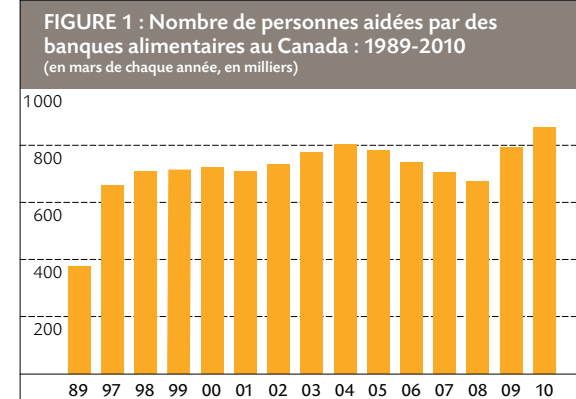
Actuellement, trop de Canadiens n'ont pas assez de moyens pour boucler leurs fins de mois, et il existe trop peu d'aide pour les personnes à faible revenu et les personnes par ailleurs vulnérables. Dans nos recommandations, nous proposons des façons d'éviter que des Canadiens ne tombent dans la pauvreté, et d'aider les Canadiens gagnant

un faible revenu à se réintégrer dans la vie économique et sociale de leur communauté. Nos gouvernements fédéral et provinciaux doivent proposer des stratégies à long terme visant à éviter et à réduire la pauvreté, la faim et l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Ces stratégies doivent être intégrées et tenir compte du vécu des Canadiens à faible revenu, ainsi que de la nature changeante de l'économie et du marché du travail.

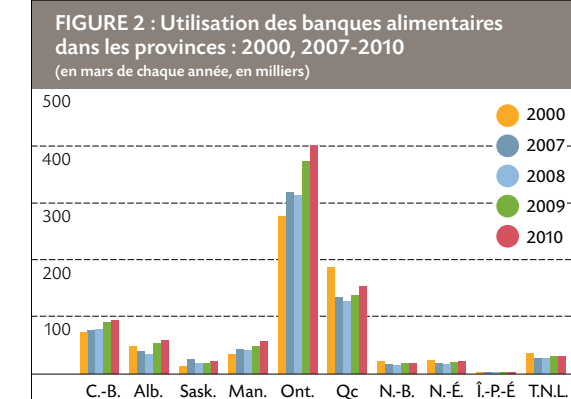
L'utilisation des banques alimentaires atteint des niveaux records en 2010



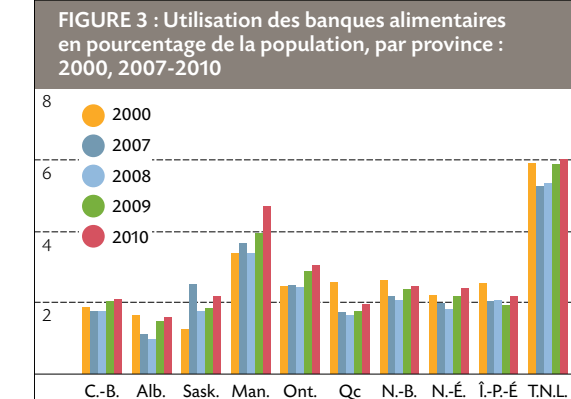
Le sondage *Bilan-Faim* de 2010 illustre la conjoncture économique au Canada : malgré la lente reprise économique, de nombreux Canadiens ressentent encore les effets de la récente récession. Près de 870 000 personnes ont compté sur l'aide d'une banque alimentaire pour avoir suffisamment à manger en mars de cette année, soit une hausse de 9 % par rapport à la même période en 2009 – et le plus haut niveau d'utilisation des banques alimentaires que l'on n'ait jamais connu au Canada.



867 948 personnes ont obtenu de l'aide d'une banque alimentaire en mars 2010. Il s'agit de la seconde année où l'on constate une augmentation des besoins, à la suite de plusieurs années de baisse progressive.



L'utilisation des banques alimentaires a augmenté dans chaque province en 2010, avec une augmentation nettement plus marquée au Manitoba, en Ontario et au Québec.



Toutes les provinces ont constaté une augmentation de l'utilisation des banques alimentaires par rapport au pourcentage de la population. Terre-Neuve (6 %) a enregistré le plus fort pourcentage de personnes servies, suivie par le Manitoba (4,7 %) et l'Ontario (3,1 %).

L'utilisation des banques alimentaires continue d'augmenter, en dépit de la reprise économique

En mars 2010, 867 948 personnes distinctes ont obtenu de l'aide d'une banque alimentaire au Canada. Cela représente une hausse de 9,2 % par rapport à mars 2009, et vient à la suite d'un bond de 18 % dans l'utilisation enregistrée entre 2008 et 2009.

L'utilisation des banques alimentaires au Canada a atteint le plus haut niveau qu'elle n'ait jamais connu, par rapport au précédent point de référence de 803 335 en 2004. Le problème de la faim continue de s'étendre dans notre pays, en dépit de la reprise économique.

Le **figure 1** fournit des renseignements sur le nombre de personnes aidées par des banques alimentaires et des programmes alimentaires affiliés⁶ pour chaque année pour laquelle nous disposons de données nationales de *Bilan-Faim*. Les résultats de cette année montrent une tendance à la hausse, récente et marquée, de l'utilisation des banques alimentaires au Canada après plusieurs années de baisse entre 2004 et 2008.

Soixante et onze pour cent des banques alimentaires au Canada ont indiqué une hausse du nombre de personnes auxquelles elles sont venues en aide en mars comparativement

à un an plus tôt. Chaque province a également enregistré un besoin accru des banques alimentaires, avec cinq provinces connaissant une augmentation à deux chiffres. Des bonds étonnamment importants ont été enregistrés au Manitoba (+21 %) et en Saskatchewan (+20 %); s'il est vrai qu'une grande proportion de l'augmentation constatée dans ces provinces se concentrait à Saskatoon, Regina, et Winnipeg, de petites banques alimentaires ont aussi connu une hausse marquée de la demande à l'égard de leurs services en 2010. Les banques alimentaires de l'Île-du-Prince-Édouard (+13 %), du Québec (+12 %) et de la Nouvelle-Écosse (+11 %) ont également indiqué des hausses plus importantes que la moyenne par rapport à 2009.

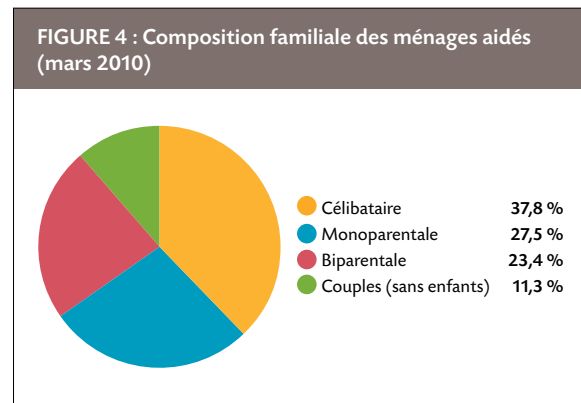
L'année dernière, l'Alberta et la Colombie-Britannique, durement frappées par la récession, ont représenté une part importante de la hausse de 18 % enregistrée. En 2010, le tableau de la situation a changé, avec la part du lion des changements nationaux globaux se concentrant en Ontario (+27 826), au Québec (+16 900) et au Manitoba (+10 041). Prises ensemble, les banques alimentaires de ces provinces ont représenté 75 % de l'augmentation nationale en 2010.

Le **figure 2** montre les tendances parmi les personnes aidées, par province, en mars 2000, et entre 2007 et 2010.

Au cours du mois de mars 2010, 2,6 % de la population canadienne ont obtenu de l'aide d'une banque alimentaire, comparativement à 2,4 % en 2009; chaque province a connu une augmentation sur douze mois de l'utilisation des banques alimentaires en pourcentage de la population. Comme l'illustre le **figure 3**, les banques alimentaires dans six des dix provinces (Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse, et Terre-Neuve-et-Labrador) servent proportionnellement plus de personnes qu'elles ne le faisaient il y a 10 ans de cela.⁷

En mars 2010, 80 150 personnes ont franchi l'entrée d'une banque alimentaire pour la première fois, soit 9,2 % de toutes les personnes aidées ce mois-là. Ce pourcentage est presque identique à l'année dernière, lorsque 9,1 % des personnes aidées étaient pour la première fois des clients. Le pourcentage des personnes se tournant vers une banque alimentaire pour la première fois a été relativement constant dans tout le pays, à l'exception du Manitoba, où ce pourcentage s'élevait à 16 % des personnes recevant de la nourriture.

Qui a recours aux banques alimentaires pour obtenir de l'aide?



Tout comme les années précédentes, les familles avec enfants ont représenté 50,8 % des ménages ayant obtenu de l'aide en mars, les personnes seules, 37,8 %, et les couples sans enfant, 11,3 %.

Les enfants et les jeunes ont représenté 38 % des personnes ayant recours à des banques alimentaires pour obtenir de l'aide en 2010. Comme dans les années antérieures, les personnes de moins de 18 ans étaient particulièrement sur-représentées dans les provinces des Prairies. Au Manitoba, 51 % des clients des banques alimentaires avaient moins de 18 ans, et cette tranche d'âge a représenté 44 % des personnes aidées en Saskatchewan et 43 % en Alberta. Le **tableau 1** montre le nombre total de personnes aidées par des banques alimentaires dans chaque province en 2009 et 2010, ainsi que le pourcentage des personnes aidées en mars 2010 qui ont moins de 18 ans.

La composition des ménages qui se tournent vers des banques alimentaires n'a pas vraiment changé en 2010

comparativement aux années précédentes. Le pourcentage des familles ayant des enfants a légèrement augmenté, et comprend désormais plus de la moitié de l'ensemble des ménages ayant accès aux banques alimentaires. La proportion des familles ayant un chef de famille monoparentale a augmenté, passant de 25 % en 2009 à 27,5 % en 2010, alors que la proportion des familles biparentales n'a quasiment pas changé. Le nombre des personnes célibataires se tournant vers des banques alimentaires pour obtenir de l'aide a légèrement diminué cette année, passant de 39,2 % à 37,8 % du total.

La **figure 4** montre la composition des ménages de personnes aidées par des banques alimentaires au niveau national.⁸

Le nombre des personnes âgées ayant obtenu de l'aide de banques alimentaires a subitement augmenté cette

année, passant de 5,5 % des adultes en 2008 et 2009 à 7,2 % en 2010. Les personnes de plus de 65 ans ont représenté des proportions semblables dans la plupart des provinces, avec des exceptions notables en Ontario (12 %) et au Manitoba (15 %), où la proportion était plus élevée. Le **tableau 2** montre le pourcentage, dans chaque province, des adultes aidés par des banques alimentaires qui sont des personnes âgées.⁹

Malheureusement, *Bilan-Faim* ne contient pas d'information sur les personnes âgées recevant des repas gratuits ou subventionnés de la part de programmes communautaires de repas. Une minorité des banques alimentaires est en mesure de livrer des aliments aux personnes qu'elles aident, et on peut supposer qu'un grand nombre de personnes âgées compte sur la livraison de repas plutôt que sur les banques alimentaires; il est pratiquement certain que *Bilan-Faim* sous-estime l'utilisation de l'aide alimentaire caritative parmi cette population.

Le nombre des personnes aidées par des banques alimentaires qui s'identifient comme des Premières nations, des Métis ou des Inuit a augmenté en 2010, et connu une hausse plus rapide que l'utilisation générale depuis 2008. Passant de 10,8 % du total en 2008, à 11,6 % en 2009 et à 12 % en 2010, le nombre global des Autochtones ayant accès à des programmes d'aide alimentaire a augmenté de 26 % en 2009, et de nouveau de 13 % en 2010.¹⁰

Les écarts sont importants selon les provinces, avec des pourcentages plus élevés des personnes ayant accès à des banques alimentaires et à d'autres programmes d'aide alimentaire s'identifiant comme Autochtones dans l'Ouest du Canada. Le **tableau 3** contient des renseignements détaillés sur le nombre d'Autochtones aidés par des banques alimentaires dans chaque province.

Alors que le nombre des personnes aidées par des banques alimentaires a augmenté de manière globale au cours des deux dernières années, le nombre des

immigrants et des réfugiés obtenant de l'aide est demeuré relativement stable. Chaque mois, entre 81 000 et 84 000 Néo-Canadiens obtiennent de l'aide – ce qui représente 9 % du total en 2010.¹¹ Comme on pouvait s'y attendre, la majorité d'immigrants et de réfugiés utilisant les services de banques alimentaires se trouve dans les plus grands centres urbains au Canada – notamment à Toronto, Montréal et Vancouver, et aussi dans des plus petits centres tels que Mississauga, Sherbrooke et Surrey.

Les programmes de repas continuent de prendre de l'ampleur partout au pays

La disponibilité de repas préparés, par le biais de soupes populaires, de programmes de petit-déjeuner et de déjeuner à l'école, de refuges, de centres d'hébergement et de dépannage, et d'autres structures, continue de prendre de l'ampleur. En mars 2010, les banques alimentaires et les organismes affiliés ont servi au total 3 459 544 repas à travers le pays – soit une augmentation de 6,4 % par rapport au nombre de repas servis en mars 2009. Il s'agit de la 3^e année d'augmentation de suite pour les programmes de repas de bienfaisance au Canada, avec près de 50 % de repas supplémentaires fournis en 2010 comparativement à 2007.

TABLEAU 1 : Utilisation des banques alimentaires au Canada, par province

Province/Territoire	Personnes aidées, mars 2010	Personnes aidées, mars 2009	Changement, 2009-2010	Variation en pourcentage, 2009-2010	Pourcentage d'enfants, mars 2010
Colombie-Britannique	94 359	89 886	4 473	5,0 %	29,7 %
Alberta	59 311	53 976	5 335	9,9 %	43,1 %
Saskatchewan	22 662	18 875	3 787	20,1 %	44,1 %
Manitoba	57 966	47 925	10 041	21,0 %	50,5 %
Ontario	402 056	374 230	27 826	7,4 %	37,1 %
Québec	154 364	137 464	16 900	12,3 %	37,9 %
Nouveau-Brunswick	18 517	17 889	628	3,5 %	34,3 %
Nouvelle-Écosse	22 573	20 344	2 229	11,0 %	33,0 %
Île-du-Prince-Édouard	3 068	2 706	362	13,4 %	35,5 %
Terre-Neuve et Labrador	30 800	30 014	786	2,6 %	37,3 %
Territoires	2 272	1 429	843	59,0 %	52,5 %
Canada	867 948	794 738	73 210	9,2 %	37,8 %

TABLEAU 2 : Adultes aidés par des banques alimentaires, âgés 65 + (mars 2010)

Province/Territoire	Adultes aidés, mars 2010	Pourcentage aînés 65 +
Colombie-Britannique	66 363	6,2 %
Alberta	33 748	4,6 %
Saskatchewan	12 668	4,1 %
Manitoba	28 693	15,4 %
Ontario	252 893	11,8 %
Québec	95 860	3,8 %
Nouveau-Brunswick	12 166	4,5 %
Nouvelle-Écosse	15 124	7,6 %
Île-du-Prince-Édouard	1 979	7,3 %
Terre-Neuve et Labrador	19 281	5,2 %
Territoires	1 079	16,5 %
Canada	539 854	7,2 %

TABLEAU 3 : Les Premières nations, les Métis et les Inuits aidés par des banques alimentaires (mars 2010)

Province/Territoire	Nombre total d'individus aidés	Pourcentage sont des Autochtone
Colombie-Britannique	94 359	19,5 %
Alberta	59 311	51,0 %
Saskatchewan	22 662	52,2 %
Manitoba	57 966	38,4 %
Ontario	402 056	7,2 %
Québec	154 364	1,4 %
Nouveau-Brunswick	18 517	3,7 %
Nouvelle-Écosse	22 573	2,7 %
Île-du-Prince-Édouard	3 068	1,9 %
Terre-Neuve et Labrador	30 800	0,2 %
Territoires	2 272	94,5 %
Canada	867 948	12,1 %

38 % des personnes aidées sont des enfants et des jeunes

7 % des personnes aidées sont des personnes âgées

12 % des personnes aidées sont des autochtones

15 % bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité

17 % déclarent recevoir un revenu d'un emploi actuel ou récent

51 % bénéficient de l'aide sociale

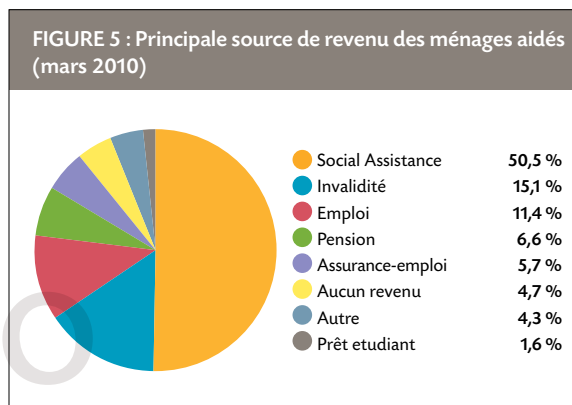
Sources de revenu et conditions de logement

Bien que l'utilisation des banques alimentaires ait globalement augmenté en 2010, le nombre des ménages aidés ayant déclaré un emploi actuel comme principale source de revenu a en fait légèrement diminué cette année. Le pourcentage des ménages aidés ayant un revenu tiré d'un emploi présent est passé de 14,5 % du total en 2008 à 13,6 % en 2009, et à 11,4 % en 2010. Bien que cela puisse se comprendre dans le contexte de la faiblesse post-récession du marché du travail, ce à quoi l'on s'attendait moins a été la hausse insignifiante de la proportion des personnes recevant des prestations de l'assurance-emploi, qui a augmenté de moins d'un point de pourcentage depuis 2008.

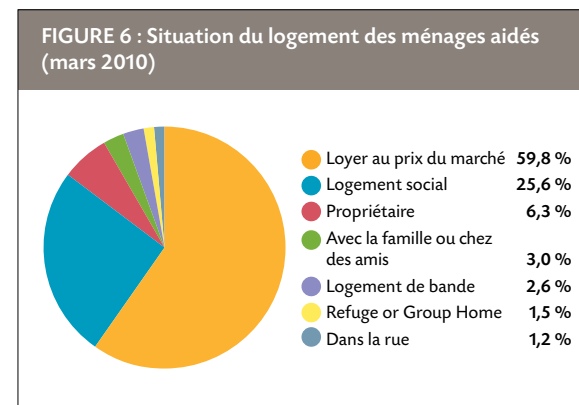
Comme l'illustre la **figure 5**, la proportion des ménages aidés par des banques alimentaires déclarant recevoir des prestations de l'aide sociale (50,5 %) et un revenu de retraite (6,6 %) est demeuré relativement stable, tandis que le pourcentage des personnes recevant un soutien de

revenu lié à une invalidité est passé de 13 % en 2008 et 2009 à 15 % en 2010.¹²

Allant dans le même sens que les conclusions tirées en 2008 et 2009, la majorité des ménages aidés par des banques alimentaires vit dans des logements locatifs en 2010. Soixante pour cent paient le loyer du marché, et 26 % vivent dans des logements locatifs subventionnés. Au niveau national, 3 % vivent dans des habitations appartenant à des bandes, avec un nombre plus élevé dans les provinces comptant une plus forte population autochtone (p. ex., 13 % en Alberta, 12 % en Saskatchewan et 11 % au Manitoba). Près de 6 % des personnes aidées sont sans-abri, à savoir, qu'elles vivent provisoirement avec leur famille ou des amis, dans un centre d'hébergement pour jeunes ou sans-abri, ou dans la rue. Ces chiffres, illustrés dans la **figure 6**, demeurent en grande partie inchangés par rapport aux années antérieures.¹³



Le pourcentage des ménages ayant un revenu tiré d'un emploi actuel est tombé à 11,4 % du total cette année, tandis que le pourcentage de ceux percevant des prestations de l'A-E est resté inchangé à 5,7 %. Les retraités ont constitué 6,6 %, et les personnes handicapées ont représenté 15,1 %.

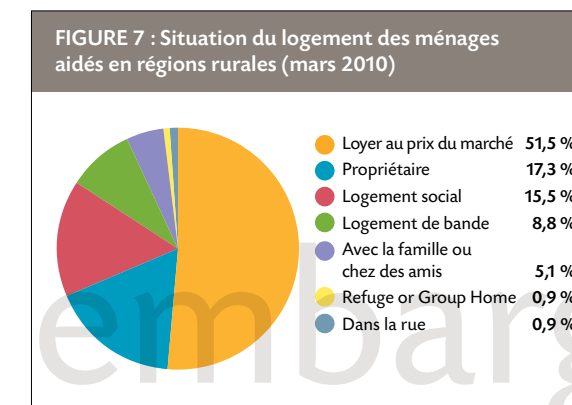


La plupart des ménages ayant obtenu de l'aide (85,4 %) sont locataires, tandis que 6,3 % sont propriétaires de leur propre habitation. Près de 6 % sont sans domicile fixe.

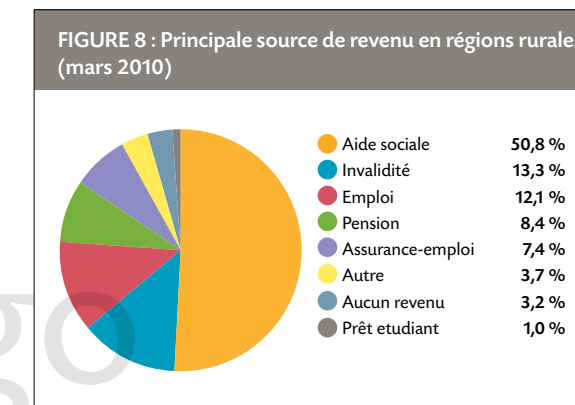
L'utilisation des banques alimentaires dans le Canada rural

La population canadienne vit majoritairement dans les régions urbaines, et la plupart des clients des banques alimentaires se trouve dans les plus grands centres urbains du pays. Néanmoins, la faim est un problème très concret dans nos petites villes et régions rurales. Quarante-cinq pour cent des banques alimentaires ayant fourni de l'information dans le cadre du sondage *Bilan-Faim* 2010 se situent dans des municipalités comptant une population de moins de 10 000 personnes. Ces 597 organismes sont venus en aide à 123 777 individus distincts – 14 % du total, en hausse par rapport à 11 % en 2009 – en mars de cette année. Sur ces personnes, 12 180 – près de 10 % – obtenaient de l'aide pour la première fois.

Parmi les banques alimentaires rurales ayant participé au sondage en 2009 et 2010, deux tiers disent avoir connu une hausse des besoins concernant leurs services. De manière générale, l'utilisation des banques alimentaires dans les petites villes et les régions rurales au Canada a augmenté de 13 % entre 2009 et 2010.



Dans les régions rurales, un nombre moins élevé de personnes ayant obtenu de l'aide sont locataires (67 %), tandis qu'ils sont plus nombreux (17 %) à être propriétaires de leur propre habitation; 5 % vivent avec leur famille ou des amis.



Dans les régions rurales, un plus grand nombre de ceux obtenant de l'aide a un travail (12,2 %), reçoit des prestations de l'A-E (6,8 %) ou des prestations de retraite (8,7 %), comparativement aux régions urbaines.

Le tableau de la faim dans le Canada rural est qualitativement différent de celui des régions urbaines. Par exemple, les personnes ayant obtenu de l'aide de banques alimentaires rurales sont beaucoup plus susceptibles d'être des propriétaires que leurs homologues urbains – 17 % des ménages ayant obtenu de l'aide de banques alimentaires rurales en mars 2010 disent être propriétaires de leur propre habitation (une hausse notable par rapport à 15 % en 2009). Les clients ruraux sont également plus susceptibles de vivre dans des habitations appartenant à des bandes. Par conséquent, un nombre moins élevé de clients de banques alimentaires rurales sont locataires, avec 52 % payant le loyer du marché et 16 % payant un loyer subventionné. Une proportion plus importante (5 %) indique vivre provisoirement avec sa famille ou des amis.¹⁴

La **figure 8** illustre les principales sources de revenu des clients des banques alimentaires rurales. indique avoir un revenu d'emploi en 2010 – un retournement de situation par rapport aux années antérieures. Par ailleurs, bien que l'emploi parmi les ménages urbains aidés par des banques alimentaires ait diminué pendant deux années de suite, on observe une reprise au niveau des banques alimentaires rurales. Il est également intéressant de noter qu'alors que le nombre des personnes aidées a augmenté de manière générale, le nombre des retraités ayant accès à des banques alimentaires dans les petites villes et les régions rurales est demeuré relativement stable – évoquant un rare îlot de quiétude au milieu des répercussions de la récession.¹⁵

La **figure 8** illustre les principales sources de revenu des clients des banques alimentaires rurales.

La faim est un problème très concret dans nos petites villes et régions rurales. Quarante-cinq pour cent des banques alimentaires ayant fourni de l'information dans le cadre du sondage Bilan-Faim 2010 se situent dans des municipalités comptant une population de moins de 10 000 personnes.

SECTION 2 :
DÉBAT ET
POLITIQUESComment pouvons-nous réduire
le recours aux banques alimentaires
au Canada?

28 % augmentation du nombre de personnes aidées par rapport à 2008

35 % des banques alimentaires ont manqué assez de denrées alimentaires

50 % des banques alimentaires ont dû distribuer moins de denrées que d'habitude

Les banques alimentaires ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins

Les banques alimentaires constituent une ressource essentielle pour les familles canadiennes connaissant la faim et l'insécurité alimentaire. Il n'empêche que les banques alimentaires ne peuvent apporter qu'un soutien modeste. La plupart d'entre elles proposent l'équivalent de moins de 5 jours de nourriture par visite, et la majorité parvient à offrir de l'aide seulement une fois par mois.

Les banques alimentaires, bien que confrontées à une seconde année consécutive d'augmentation des besoins, ont réussi à relever le défi de venir en aide à 28 % de personnes de plus en 2010 par rapport à 2008. Il est, néanmoins, clair que la pression de la demande accrue a eu des conséquences néfastes. La capacité d'acquiescer suffisamment de denrées alimentaires demeure le principal défi que rencontrent les banques alimentaires, avec 57 % indiquant acheter plus de produits alimentaires qu'à l'accoutumée – en hausse par rapport à 32 % en 2008, avant le début de la récession. La moitié de toutes les banques alimentaires ont dû prendre la décision difficile de réduire la quantité de nourriture donnée

à chaque ménage en 2010, tandis que seulement 15 % l'avaient fait en 2008. Douze pour cent – plus d'une banque alimentaire sur dix – a en fait refusé des personnes et des familles qui demandaient de l'aide, une situation qui ne s'est quasiment jamais vu dans les années passées (le pourcentage était de 2 % en 2008). Six pour cent ont été contraintes de fermer tôt ou n'ont simplement pas ouvert leurs portes pendant leurs heures habituelles.¹⁶

Les banques alimentaires n'ont pas eu d'autre choix que de tendre la main pour pouvoir accroître les dons. Cette année, près d'un tiers ont lancé des appels spéciaux auprès de leur communauté par le biais des médias, et 16 % ont lancé un appel spécial auprès d'un donateur corporatif. Les banques alimentaires ont aussi fait appel aux groupes confessionnels locaux (34 %), aux organismes de services (19 %) et à d'autres banques alimentaires (18 %) pour pouvoir obtenir de l'aide. Même après avoir pris de telles mesures, un pourcentage étonnant de 35 % des banques alimentaires a dit avoir manqué de nourriture en 2010.

Avec l'utilisation des banques alimentaires qui atteint des niveaux records alors même que l'économie est en train de se ressaisir, il est plus important que jamais de comprendre les causes de la faim dans notre pays. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il sera possible de mettre en œuvre des politiques qui pourront efficacement changer le statu quo. Cette section propose une analyse des causes de la faim, en plus de contenir les recommandations de changements formulées par Banques alimentaires Canada.

Les constatations tirées dans le rapport *Bilan-Faim* de cette année portent à croire que cette année n'a pas été facile pour de nombreuses personnes. Bien que des indicateurs économiques montrent que le pays est en train de sortir de la récession (plus de personnes travaillent,¹⁷ le secteur manufacturier se développe,¹⁸ et le produit intérieur brut ne cesse de croître de façon constante depuis le milieu de l'année 2009¹⁹), le taux d'utilisation des banques alimentaires en 2010 indique que des problèmes demeurent.

À mesure que de plus en plus de Canadiens réintégreront la population active ces prochaines années, le besoin des banques alimentaires, des soupes communautaires et d'autres programmes alimentaires caritatifs va probablement diminuer. En revanche, même si l'économie retrouve sa vigueur, nous serons face à un statu quo que nous connaissons que trop bien : pendant la majeure partie de la décennie, des banques alimentaires ont ouvert leurs portes chaque mois à plus de 700 000 personnes ayant besoin d'aide.

La plupart des personnes n'ont besoin que d'une aide temporaire – elles demanderont de l'aide pendant trois ou six mois, souvent après avoir perdu leur emploi, et elles ne fréquenteront plus les banques alimentaires après avoir réintégré la population active.

D'autres ont besoin d'aide pendant plus longtemps, parfois pendant un an ou deux, à cause d'une maladie de longue durée suivie de la perte de leur emploi, parce qu'elles travaillent moins pour pouvoir prendre soin d'un proche malade, ou parce qu'elles ont repris leurs études et ont moins de sources de revenu en dehors d'un prêt d'études ou de l'aide sociale.

Certaines personnes et familles ont besoin d'aide pendant une période encore plus longue. Elles pourraient être confrontées à des problèmes de santé mentale ou de santé physique à long terme qui les empêchent de garder un emploi à temps plein, ou elles pourraient vivre dans des régions où les possibilités d'emploi sont rares – et elles sont, par conséquent, contraintes de compter sur des programmes de soutien du revenu qui ne suffisent pas à répondre aux besoins rudimentaires.²⁰

Pendant la majeure partie de la décennie, des banques alimentaires ont ouvert leurs portes chaque mois à plus de 700 000 personnes ayant besoin d'aide.

La faiblesse des revenus constitue le fond du problème

Pour toutes ces personnes qui ont besoin d'aide, c'est la faiblesse des revenus qui les pousse à recourir aux services d'une banque alimentaire. Et bien qu'elles soient nombreuses à obtenir, chaque mois, de l'aide, il y en a autant qui ne mangent pas à leur faim mais ne demandent pas d'aide. Les plus récentes données fournies par Santé Canada indiquent que 1,9 million de personnes au Canada s'inquiètent de ne pas avoir assez à manger, ne peuvent pas se permettre

de manger les aliments qu'elles aiment, ou jeûnent parce qu'elles n'ont pas assez de nourriture pour elles-mêmes et leur famille.²¹

En 2008, plus de trois millions de Canadiens – parmi lesquels 694 000 enfants – n'ont pas pu se permettre les produits et services de base allant de soit pour la plupart des ménages de la classe moyenne.²² Entre 2007 et 2008, alors que 849 000 personnes sortaient de la pauvreté, la

situation de 728 000 autres reculait suffisamment pour que Statistique Canada les considère comme des personnes pauvres.²³ Au cours de n'importe quelle année donnée, près de 10 % des Canadiens n'ont pas assez d'argent pour boucler leurs fins de mois; au cours de n'importe quelle période donnée de cinq ans, le nombre est plus élevé : entre 2002 et 2007, près de 20 % des Canadiens ont connu au moins une année de faible revenu.²⁴

Le revenu et la santé sont étroitement liés

La faiblesse des revenus et la santé – cette préoccupation centrale des Canadiens – sont entrelacés. Nous savons qu'un grand nombre de personnes obtenant de l'aide des banques alimentaires sont dans le besoin parce qu'elles ont des problèmes de santé qui les empêchent de travailler de manière régulière. De récentes recherches menées par Daily Bread Food Bank ont conclu que plus d'un tiers des personnes aidées par des programmes alimentaires caritatifs dans la région du grand Toronto ont indiqué avoir un état de santé mauvais ou à peine passable. Parmi les personnes qui avaient besoin d'aide pendant plus de deux ans, le pourcentage de celles indiquant un état de santé mauvais ou passable est passé à 50 %.²⁵

Pour beaucoup de Canadiens, un mauvais état de santé constitue le principal obstacle au fait de pouvoir gagner assez d'argent pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Pour d'autres, la pauvreté financière précipite les problèmes de santé. Ne pas avoir assez de revenu signifie ne pas pouvoir se permettre un logement salubre et une alimentation nutritive et en quantité suffisante. Cela signifie avoir l'impression de moins pouvoir contrôler sa vie, et de ne pas pouvoir participer

activement à la vie de sa communauté – de ne pas pouvoir faire des choses comme prendre tranquillement un café dans un bar, inviter des amis pour souper, ou recevoir ses petits-enfants au moment des fêtes de fin d'année.²⁶ Un manque d'accès à cela et à d'autres choses de la vie ont de profondes répercussions sur l'état de santé des personnes concernées.

Peu de Canadiens contesteront les faits que tout le monde a le droit d'être en bonne santé, que des soutiens et des aides doivent être proposés aux personnes traversant des périodes de santé précaire, et qu'il est important de prévenir la mauvaise santé. Ces convictions ont deux grandes implications :

1 Nous devons traiter ces facteurs, notamment la faiblesse des revenus et la faim, qui ont des conséquences néfastes sur la santé des Canadiens. Il est désormais généralement admis que la faiblesse du revenu a des effets négatifs sur le bien-être financier et social des communautés, en plus des effets sur la santé des individus. Autrement dit, la faiblesse des revenus a un coût pas seulement pour les personnes directement concernées – elle a aussi un coût pour nous tous par le biais de l'augmentation des dépenses de santé publique, de la diminution de la productivité, et d'autres facteurs.²⁷

2 Nous devons veiller à ce qu'il y ait suffisamment de soutien offert aux personnes, que ce soit à la suite d'un accident du travail, d'un combat contre un cancer, d'une crise cardiaque, ou de tout autre problème de santé physique ou mentale, pour qu'elles puissent se prendre en charge pendant un certain temps.

Un état de santé précaire ne doit pas être l'issue inéluctable des faibles revenus. Avec les bons soutiens et services – par exemple, des soutiens de revenu adaptés, des logements abordables, l'accès à des études et à une formation de qualité – une personne peut gagner un faible revenu pendant un certain temps et préserver sa santé physique et mentale ainsi que celle de sa famille.

La faiblesse des revenus ne doit pas non plus être l'issue inévitable à la santé précaire. Si une personne ayant des problèmes de santé n'est pas réduite à liquider ses actifs matériels et financiers ou à s'endetter pour pouvoir faire face à la perte de son emploi ou à des dépenses de santé, elle peut guérir et retourner au travail sans reculer d'un point de vue économique.

Nous pouvons faire mieux

Malheureusement, tout porte à croire que le Canada n'est pas à la hauteur par rapport aux deux côtés de cette équation. Les enfants de familles à faible revenu sont davantage susceptibles d'avoir un petit poids à la naissance, et d'avoir un handicap ou des problèmes de santé physique et mentale. Un statut socio-économique bas est un fort prédicteur de coronaropathies et de diabète de type 2.²⁸ De manière générale, les personnes issues de ménages ayant un faible revenu sont beaucoup plus susceptibles que celles ayant un revenu plus élevé de voir leur état de santé se détériorer.²⁹

Il existe aussi de plus en plus de preuves selon lesquelles les problèmes de santé peuvent avoir de graves conséquences sur la sécurité de revenu des Canadiens. De récents travaux de recherche menés par le Réseau canadien du cancer du sein (RCCS) ont conclu en l'existence d'importantes lacunes dans le système de soutien pour les femmes atteinte d'un cancer du sein :

- En moyenne, les familles de patientes souffrant d'un cancer du sein connaissent une baisse de 10 % de leur revenu pendant la durée des traitements.
- 16 % des patientes se font licencier, et 20 % sont contraintes de démissionner à cause des effets des traitements.
- 44 % des patientes puisent dans leurs économies pour payer leurs frais médicaux et compenser la perte de revenu, et 27 % s'endettent.
- À cause des pressions financières, une personne sur cinq recommence à travailler avant d'être prête.³⁰

Bien que l'étude réalisée par le RCCS était limitée à des patientes atteintes d'un cancer du sein, il n'est pas difficile d'imaginer l'ampleur du problème : plus de 170 000 Canadiens se verront diagnostiquer un cancer en 2010;³¹ 1,3 million de Canadiens souffrent de cardiopathies;³² et 1,3 million de Canadiens sont diabétiques.³³

De manière générale, les personnes issues de ménages ayant un faible revenu sont beaucoup plus susceptibles que celles ayant un revenu plus élevé de voir leur état de santé se détériorer.



Il est absolument indispensable que les investissements sociaux essentiels au pays – les garderies, les logements abordables, l'éducation et la formation des adultes, les services offerts aux personnes souffrant de problèmes mentaux, l'aide sociale, l'assurance-emploi, le soutien au financement des programmes communautaires novateurs, parmi tant d'autres – soient maintenus et bonifiés.

Nous devons continuer à tirer parti de nos succès

Les prochaines années s'annoncent sous le signe de l'austérité pour les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que pour les administrations municipales. Les différents ministères des Finances s'appêtent à réduire les dépenses, et il ne fait pas de doute que les programmes sociaux ne seront pas épargnés. Il est absolument indispensable que les investissements sociaux essentiels au pays – les garderies, les logements abordables, l'éducation et la formation des adultes, les services offerts aux personnes souffrant de problèmes mentaux, l'aide sociale, l'assurance-emploi, le soutien au financement des programmes communautaires novateurs, parmi tant d'autres – soient maintenus et bonifiés. Ces investissements doivent être remis dans leur contexte : il s'agit de remparts contre les problèmes de santé pour les Canadiens gagnant un faible revenu ou par ailleurs vulnérables, et pour ne pas que les personnes qui ont des problèmes de santé s'ajoutent à la pauvreté.

Le fait de se concentrer sur le rapport entre la faim, la faiblesse des revenus et l'état de santé n'est qu'une façon d'aborder les problèmes auxquels sont confrontées les banques alimentaires, et les personnes qui ont besoin d'aide,

au quotidien. L'intention n'est pas de limiter d'une quelconque manière l'idée plus large que la prévention et la réduction de la faim, l'utilisation des banques alimentaires et la faiblesse des revenus sont une bonne chose pour le Canada. Personne dans un pays riche comme le nôtre ne devrait manquer de nourriture – ou d'argent pour pouvoir se payer un logement convenable, pour pouvoir s'adonner à des activités de loisirs enrichissantes, ou pour pouvoir suivre des études ou une formation. Et s'il est vrai que nous ne pouvons pas seulement nous tourner vers les gouvernements pour trouver des solutions aux problèmes à l'origine de la faim et de l'utilisation des banques alimentaires, seuls les gouvernements ont la capacité de veiller à ce que des services et des aides nécessaires pour aider les Canadiens à se sortir de la pauvreté soient largement offerts et largement efficaces.

Nos recommandations renferment des conseils aux gouvernements fédéral et provinciaux pour que ces derniers puissent mieux intervenir pour prévenir et réduire la faim, la pauvreté et la santé précaire au Canada. Ils tournent autour de la nécessité d'avoir un plan coordonné, stratégique et à long terme avec des objectifs quantifiables et des échéanciers.

Recommandations

1 Adopter une stratégie fédérale de prévention et de réduction de la pauvreté, avec des objectifs quantifiables et des échéanciers, élaborée en consultation avec les personnes vivant sur un faible revenu, les administrations municipales et les gouvernements provinciaux, le secteur sans but lucratif, et le milieu des affaires.

Le gouvernement du Canada finance et gère plusieurs programmes ayant notamment comme objectif la prévention

et la réduction de la pauvreté : la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT), la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), les ententes bilatérales sur le marché du travail (EMT), et la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, pour ne citer que quelques exemples. À quelques exceptions notables près (parmi lesquelles la PFCE), les résultats de ces programmes par rapport à la réduction de la pauvreté sont difficiles à mesurer, et il existe peu de documents pouvant servir d'indication de leur succès.

En dehors du gouvernement fédéral, six provinces et un territoire ont mis en œuvre ou envisagent d'importantes initiatives de réduction de la pauvreté. Il n'y a, pour le moment, aucun mécanisme objectif en place pour évaluer ces initiatives d'un point de vue pancanadien, que ce soit par le biais de travaux de recherche dirigés ou financés par le gouvernement, une collaboration fédérale-provinciale-territoriale, ou d'autres moyens. Même une modeste stratégie de prévention et de réduction de la pauvreté, mise sur pied afin de rationaliser et de simplifier la gestion des programmes existants, de consolider l'évaluation des dépenses et des résultats des programmes, et de servir de tribune pour la présentation de rapports et l'avis du public, constituerait un excellent début.

Compte tenu de cela et d'autres facteurs (p. ex., les demandes nombreuses et généralisées concernant une telle stratégie de la part d'organismes de services sociaux et de défense des intérêts, la baisse prévue de la dotation en personnel au sein du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada,³⁴ les effets déléteurs de la récession de 2008-2009), la mise en œuvre d'une stratégie de prévention et de réduction de la pauvreté sous l'égide de RHDCC est une étape logique et progressiste dans le but de traiter l'augmentation de l'incidence des faibles revenus depuis 2008.

2 Maintenir les niveaux actuels de transferts fédéraux de fonds et d'impôts aux gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations.

Le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux devront être renouvelés en 2014, et les pressions seront nombreuses afin de réduire ces transferts ou d'augmenter les limites de leur croissance. De telles réductions ou limitations auront des effets conséquents sur les niveaux de prestation des services de santé

et des services sociaux pour les provinces – surtout en ce qui a trait aux services destinés aux personnes ayant un faible revenu – et limiteront la capacité des gouvernements provinciaux à atteindre leurs objectifs déclarés de réduction de la pauvreté.

3 Poursuivre la réforme des programmes provinciaux de soutien du revenu de dernier recours.

S'il est vrai que les programmes provinciaux de sécurité du revenu de dernier recours portent différents noms – Aide sociale, *Income Assistance*, *Ontario Works*, etc. – ils ont des caractéristiques identiques : niveaux de prestation extrêmement bas, les éventuels bénéficiaires doivent se défaire de la plupart de leurs biens personnels et de leurs économies avant de pouvoir y avoir droit, et il existe de nombreux obstacles avant de pouvoir prendre pied sur un marché de l'emploi sans que les prestations ne soient rapidement et considérablement réduites.

Plusieurs provinces ont entamé des réformes positives de l'aide sociale ces dernières années. Par exemple :

- Autrefois, les familles bénéficiant de l'aide sociale avaient accès à différents programmes de prestations pour enfants auxquels n'avaient pas accès les personnes n'en bénéficiant pas; actuellement, la majorité des provinces propose désormais des prestations monétaires pour enfants à toutes les familles résidentes, en fonction de leur niveau de revenu.
- De nombreuses provinces ont abaissé les obstacles aux programmes de soutien du revenu s'adressant tout particulièrement aux personnes handicapées; ces programmes disposent de niveaux de prestations plus élevés et sont sensés être moins intrusifs d'un point de vue bureaucratique.
- Plusieurs provinces permettent désormais aux personnes ne bénéficiant plus de l'aide sociale de continuer à avoir droit aux prestations liées à la

santé publique (p. ex., des régimes de médicaments d'ordonnance) pendant un certain temps, afin de faciliter leur réintégration dans la population active. Malgré ces améliorations, il reste encore beaucoup à faire.

Partout au pays, on comprend de plus en plus que l'aide sociale dans sa forme actuelle est autant nuisible que bénéfique. Avec des programmes provinciaux d'aide sociale accordant des revenus situés entre 3 687 \$ et 7 947 \$ par an à une personne célibataire,³⁵ il n'est pas surprenant que 50 % des ménages ayant recours aux banques alimentaires comptent sur l'aide sociale comme leur principale source de revenu. Les gouvernements provinciaux doivent collaborer avec les personnes bénéficiant de l'aide sociale pour parler de cette « politique qui vous cloue au sol » – comme l'a récemment qualifiée le premier ministre de l'Ontario³⁶ – et mettre sur pied un programme qui prévienne plutôt qu'exacerbe la dépendance à long terme.

4 Mettre sur pied une stratégie fédérale portant sur les logements visant à accroître et à surveiller les investissements effectués dans les programmes de logements abordables dans les villes, villages et régions rurales du Canada.

Les banques alimentaires n'ont cessé de rappeler que le coût élevé des logements est l'une des principales causes du besoin de leurs services.³⁷ Si les logements étaient plus abordables, les Canadiens n'auraient pas besoin d'économiser sur leurs achats de nourriture pour pouvoir payer leur loyer. Tel que souligné dans les précédents rapports de *Bilan-Faim*, le coût des logements a été un problème particulièrement compliqué en Alberta et en Saskatchewan, où le coût des logements a augmenté aussi vite ou plus vite que les salaires pendant les périodes de boom.³⁸

Le Wellesley Institute a récemment souligné le fait que le taux d'inoccupation des logements privés au Canada était passé en-deçà de la barre des 3 % au niveau national

depuis la fin des années 1990. Bien que près de 800 000 nouvelles maisons aient été construites entre 2001 et 2006, moins de 13 % de celles-ci l'ont été pour les 30 % de ménages canadiens qui sont locataires. Pour pouvoir suivre la croissance de la population, il faudrait construire plus de 1,1 million de nouvelles habitations pendant cette période. La disponibilité des logements est actuellement déficitaire, ce qui contribue au fait que plus de 150 000 personnes n'ont pas d'endroit où dormir, que 700 000 vivent dans des conditions de surpopulation, et qu'au moins 450 000 vivent provisoirement avec leur famille ou des amis.³⁹

Bien que le règlement de cette crise touchant la disponibilité des logements ne s'annonce pas facile, il ne s'agit pas non plus d'un objectif irréalisable – on recense actuellement plusieurs propositions de réforme innovantes au niveau municipal, provincial et fédéral.⁴⁰ Le gouvernement fédéral a accompli des progrès dans ce domaine par le biais d'ententes fédérales-provinciales sur les logements abordables, et grâce à des investissements effectués dans les logements sociaux dans les budgets de 2009 et 2010. En revanche, étant donné que l'actuel gouvernement s'apprête à proposer des réductions des dépenses en 2011, tout progrès sur les logements risque d'être dilatoire.

5 Augmenter les investissements consacrés à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), en majorant les prestations maximales à 5 100 \$ par enfant, et par an.

Bien que la PFCE fédérale (y compris le Supplément de la prestation nationale pour enfants ou SPNE) n'ait pas augmenté en termes de dollars indexés ces dernières années, plusieurs provinces ont pris des mesures visant à augmenter la valeur des prestations pour les familles ayant des enfants. Par exemple, lorsqu'elle sera complètement mise en œuvre, la Prestation ontarienne pour enfants (POE) récemment instaurée – qui est versée conjointement avec la

PFCE – accordera jusqu'à 1 100 \$ par enfant, et par an, aux familles de cette province, en rapprochant les prestations non imposables de la barre des 5 100 \$.

Une approche globale visant à augmenter la PFCE ferait que le gouvernement fédéral relèverait simplement le niveau des prestations, en laissant aux gouvernements provinciaux la tâche de modifier leurs propres programmes au besoin. Des investissements dans les versements au titre de la PFCE pourraient également provenir de la province, ou être un agencement fédéral-provincial. Peu importe leur structure, nous recommandons que les prestations pour enfants soient proposées de manière progressive et uniquement liées au revenu des ménages.

En Ontario, les récentes améliorations apportées au système provincial des prestations pour enfants ont été un élément clé de la réorganisation progressive de l'aide sociale, et ont atteint trois objectifs principaux :

- L'équité entre les ménages ontariens a été accrue en basant les versements sur le revenu plutôt que sur l'inscription à l'aide sociale – désormais, toutes les familles ayant des enfants ont droit aux prestations provinciales pour enfants.
- Les parents qui quittent l'aide sociale pour travailler peuvent continuer à recevoir les mêmes prestations pour enfants, ce qui facilite leur réintégration dans la population active et diminue les risques de se réinscrire à l'aide sociale.
- La bonification des prestations permet de mieux s'attaquer à la pauvreté infantile, et de souligner la contribution sociale des parents.

6 Augmenter les investissements fédéraux dans un système de garderies de qualité, abordables, et accessibles.

À l'exception possible du Québec, il n'existe actuellement aucun système structuré consacré à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada. Les parents ayant besoin

d'une garderie doivent concocter ensemble une combinaison de garderies familiales, avant et après l'école, financées par les derniers publics ou prendre des dispositions dans le privé.

Comme le souligne l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, cela s'avère particulièrement difficile pour les parents célibataires (dont la plupart sont des femmes seules) ainsi que pour les femmes en général. Des garderies de très bonne qualité, abordables, et accessibles sont un élément clé de l'égalité des femmes dans un pays où celles-ci continuent d'accomplir une quantité disproportionnée de travail de dispense de soins non rémunéré.⁴¹

Un récent rapport publié par le Centre for Spatial Economics laisse entendre que chaque dollar investi dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants stimulera l'économie à long terme et donnera 2,40 \$. Le rapport met en exergue une perspective qui considère les dépenses des deniers publics consacrées à des biens collectifs particuliers comme des *investissements* plutôt que de simples coûts, et prévoit plusieurs prestations supplémentaires qui proviendraient d'un soutien accru dans ce domaine :

- Une participation accrue des parents au sein de la population active, entraînant un revenu d'emploi plus élevé.
- De futurs revenus plus élevés découlant d'une diminution du taux de décrochage scolaire et d'un meilleur taux de participation à l'éducation postsecondaire.
- Une augmentation des futurs revenus des parents grâce à une plus grande expérience professionnelle et à un meilleur taux de réussite des études postsecondaires.⁴²

7 Trouver des solutions au fort taux de faible revenu parmi nos personnes âgées les plus vulnérables.

Il y a vraiment des raisons de s'enorgueillir des réalisations du Canada en matière de sécurité du revenu des personnes de plus de 65 ans. Alors qu'un tiers des personnes âgées avait des

revenus situés en-deçà du seuil de faible revenu après impôt (SFR) en 1977, aujourd'hui seulement 6 % vivent dans la pauvreté.⁴³ Cela a pu se faire grâce à la vaste participation à la population active des hommes comme des femmes, au mûrissement du système de revenu de retraite du Canada, ainsi qu'aux investissements publics effectués dans les programmes de remplacement du revenu destinés aux personnes âgées ayant un faible revenu, notamment la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG).

Il n'empêche que le fait de dire que seulement 6 % des personnes âgées vivent sur un faible revenu consiste à ignorer une réalité qui est bien plus nuancée. Si l'on examine de plus près les chiffres, on constate que certaines catégories de personnes âgées sont plus à risque d'avoir un faible revenu. Par exemple, en 2008 :

- 15,6 % des personnes âgées seules (201 000 individus) vivaient sur un faible revenu.
- 17,1 % des femmes âgées seules (155 000 personnes) vivaient sur un faible revenu.
- Les personnes âgées ayant un faible revenu et vivant seules avaient un revenu qui était, en moyenne, 38 % *en-deçà* du SFR.⁴⁴ Au vu de ces conclusions, qui sont développées plus en détail dans le récent exposé de position préparé par Banques alimentaires Canada intitulé *Équité pour les personnes âgées au Canada – Examen objectif des pensions*,⁴⁵ nous exhortons le gouvernement fédéral à prendre les mesures suivantes :
 - Continuer à accroître la participation au Supplément de revenu garanti (SRG) parmi les personnes âgées à faible revenu. Bien que des groupes communautaires à travers le pays, avec le soutien des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales, aient beaucoup fait pour répondre à cette question, il n'en reste pas moins que plus de 150 000 personnes âgées admissibles ne perçoivent actuellement pas le SRG.⁴⁶

- Augmenter les niveaux de prestations du SRG. S'il est vrai que la Sécurité de la vieillesse (SV) et le SRG permettent à un grand nombre de personnes âgées à faible revenu de se situer au-dessus du seuil de faible revenu après impôt, le paiement maximum de la SV/du SRG d'environ 14 000 \$ par an est encore assez maigre.
- Mettre en place un SRG bonifié pour les personnes âgées seules. Une surpondération des prestations versées à cette population pourrait contribuer à mieux faire concorder le taux de pauvreté anormalement élevé avec celui des personnes âgées vivant en couple.

8 Rendre le système de l'assurance-emploi plus juste, plus inclusif, et plus adapté aux conditions changeantes du marché du travail.

Juste après la récession de 2008-2009, le gouvernement fédéral a apporté plusieurs changements salutaires au programme de l'assurance-emploi. Entre janvier 2009 et septembre 2010, la période maximale donnant droit à des prestations de l'a.-e. a été prolongée de cinq semaines pour tous les bénéficiaires ordinaires, et de nombreux travailleurs de longue date admissibles ont reçu des prestations de revenu complémentaires (jusqu'à 20 semaines supplémentaires) s'ils étaient inscrits à un programme de formation.

Ces changements, bien que positifs, n'ont pas traité du fait que la couverture de l'a.-e. avait diminué depuis les années 1990, et que de nombreux chômeurs au Canada n'ont pas droit aux prestations habituelles, car ils n'ont pas travaillé suffisamment d'heures, ou qu'ils effectués pendant plusieurs années des cycles au sein et en dehors de la population active. Pour les gens qui ont des emplois à temps partiel et/ou des emplois temporaires, ou ceux qui ont une relation fragile avec la population active, l'aide sociale est souvent la seule option qui s'offre à eux pendant les périodes de chômage.

Bien que le gouvernement fédéral ait fait en sorte de réduire les probabilités que des personnes ne retombent

dans l'aide sociale – la Prestation fiscale pour le revenu de travail en est un exemple – il n'en demeure pas moins qu'il n'existe pas de juste milieu entre l'assurance-emploi et l'aide sociale. Les rapports verbaux des banques alimentaires partout au pays suggèrent que de nombreux Canadiens ayant perdu leur emploi pendant la récession ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi et ne parviennent toujours pas à trouver un emploi, et se tournent vers l'aide sociale et les banques alimentaires communautaires en dernier recours.

Plusieurs commentateurs ont formulé des propositions en réponse à ces problèmes, parmi lesquelles la diminution du nombre d'heures de travail nécessaires pour avoir droit à l'a.-e., la suppression des écarts régionaux concernant les conditions d'admissibilité, l'augmentation de la proportion du revenu remplacé par le programme, et la prolongation de la période de prestations. Plus récemment, des spécialistes du domaine du travail ont plaidé en faveur d'une prolongation des mesures spéciales post-récession susmentionnées, étant donné que la reprise économique se déroule lentement, et que le taux de chômage en septembre 2010 s'était établi à 8,1 %, en hausse par rapport à 5,8 % en janvier 2008.

À court terme, des centaines de milliers de Canadiens qui n'ont pas droit à l'a.-e. arrivent à s'en sortir en travaillant à temps partiel, en demandant des prestations d'aide sociale, en dépensant leurs économies, en liquidant leurs biens, et en se rendant tous les mois dans une banque alimentaire. À plus long terme, les conditions d'admissibilité à l'a.-e. sont des obstacles pour les personnes ayant des liens fragiles au marché du travail, et empêchent l'accumulation d'un revenu et de biens.

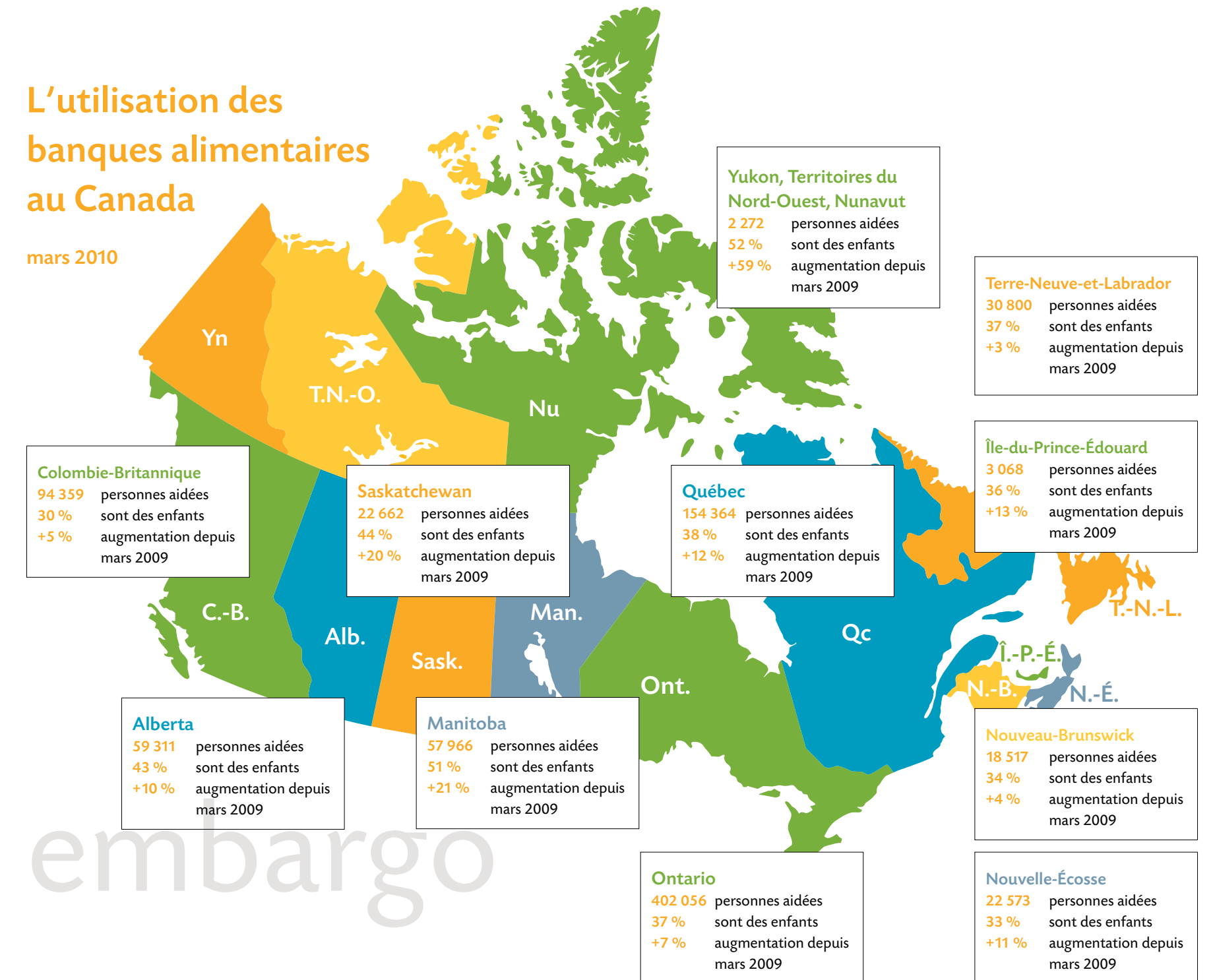
Perspectives provinciales sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires



Les rapports provinciaux de *Bilan-Faim 2010* témoignent d'une même préoccupation : la reprise économique ne s'est pas traduite par une plus grande sécurité alimentaire des ménages. Ces rapports tentent d'expliquer pourquoi l'utilisation des banques alimentaires a connu une hausse au cours de la dernière année, et indiquent que, bien qu'il y ait des raisons d'être optimistes, trop de Canadiens continueront à éprouver des difficultés à procurer suffisamment de nourriture à leur famille et à eux-mêmes, si nous ne modifions pas notre approche à l'égard de la pauvreté et de la faiblesse des revenus.

L'utilisation des banques alimentaires au Canada

mars 2010



embargo

Colombie-Britannique

Soumis par Food Banks British Columbia, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Arlene Kravitz, Food Banks British Columbia



Faits saillants

94 359	individus aidés, mars 2010
+5 %	augmentation depuis mars 2009
30 %	sont des enfants
11 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
6 %	bénéficient de l'assurance-emploi
44 %	bénéficient de l'aide sociale
21 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
60 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

L'utilisation des banques alimentaires en Colombie-Britannique continue d'augmenter. Les communautés rurales ont été les plus durement touchées; Kathryn Molloy, directrice générale de People for a Healthy Community sur l'île de Gabriola dit, « Nous voyons les chiffres grimper – surtout parmi les jeunes familles – et les dons diminuer. À l'approche des mois d'hiver, et de la fin prochaine des emplois saisonniers, nous aurons besoin de plus de soutien que jamais auparavant ».

Les emplois en Colombie-Britannique ont considérablement rebondi depuis la récession, bien qu'une diminution des emplois à plein temps en septembre porte à croire que la reprise ne soit pas encore terminée. Le nombre des ménages ayant obtenu de l'aide de banques alimentaires et qui ont un revenu d'emploi est en baisse pour une seconde année consécutive, ce qui laisse entendre que de nombreuses personnes éprouvent encore des difficultés à réintégrer le marché du travail.

Le nombre des familles biparentales ayant besoin d'aide est passé de 18,7 % en 2009 à 19,9 % en 2010. Le pourcentage des propriétaires d'habitation ayant maintenant besoin d'aide a également augmenté. La question du « salaire-subsistance » est courante en Colombie-Britannique. Les familles qui travaillent pour des bas salaires sont confrontées à des choix impossibles : acheter de la nourriture ou chauffer la maison, nourrir les enfants ou payer le loyer. Le résultat peut être la spirale de l'endettement, une angoisse permanente et des problèmes de santé à long terme. Dans de nombreux cas, cela signifie que

les adultes de la famille travaillent de longues heures, qu'ils cumulent souvent deux ou trois emplois, juste assez pour payer les nécessités de subsistance. Ils ont peu de temps à consacrer à leur famille, et encore moins de temps pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs ou participer à des activités communautaires.

S'il est vrai que le nombre d'enfants recevant de l'aide des banques alimentaires a diminué de 31,4 % en 2009 à 29,6 % en 2010, la pauvreté infantile n'en demeure pas moins une triste et douloureuse réalité en Colombie-Britannique. Bien que le taux de pauvreté en Colombie-Britannique ait été en dents de scie au fil des ans, il continue d'être parmi le plus élevé au Canada. Les enfants restent pauvres, tout comme leurs parents. Nous voulons aider les enfants à prendre un bon départ dans la vie, mais nous ignorons quels sont les besoins des parents qui se débattent pour faire de leur mieux au milieu des nombreuses exigences du rôle parental dans le monde pressé que nous connaissons aujourd'hui.

En raison de l'immensité de notre province, le transport des dons de denrées alimentaires est un sujet de préoccupation majeur et certaines banques alimentaires rurales n'ont pas eu d'autres choix que de fermer leurs portes tôt et de refuser des personnes à cause du manque d'approvisionnement. Bien que d'autres banques alimentaires veulent prêter main-forte, il est compliqué et dispendieux d'acheminer les produits alimentaires jusqu'à certaines destinations.

Certaines banques alimentaires ont connu des hausses de 14 à 20 % par rapport à l'année précédente. De nombreux donateurs sont à deux doigts de faire partie de leur clientèle – une situation que nous avons trop souvent connue ces dernières années. Si une petite communauté perd un employeur qui, dans certains cas, constitue la plus importante source d'emplois de la région, de nombreux

donateurs deviennent rapidement des clients d'une banque alimentaire; au moment où la banque alimentaire communautaire a besoin de plus d'aide, ses sources de soutien s'amenuisent.

Au fil des ans, les banques alimentaires de la Colombie-Britannique ont cerné trois secteurs de politique qui, s'ils étaient pris en compte, permettraient de réduire la nécessité de recourir aux banques alimentaires dans notre province : relever le salaire minimum de la province, accroître les investissements consacrés aux logements abordables, et augmenter le niveau des prestations de l'aide au revenu. Si des améliorations ne sont pas apportées à ces secteurs ainsi qu'à d'autres secteurs, un trop grand nombre de personnes et de familles continuera à devoir recourir aux banques alimentaires dans un avenir assez rapproché.

Bien que le taux de pauvreté en Colombie-Britannique ait été en dents de scie au fil des ans, il continue d'être parmi le plus élevé au Canada.

embargo

embargo

Alberta

59 311

Soumis par Alberta Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Richard LeSueur, Alberta Food Banks

Faits saillants

59 311	individus aidés, mars 2010
+10 %	augmentation depuis mars 2009
43 %	sont des enfants
19 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
6 %	bénéficient de l'assurance-emploi
39 %	bénéficient de l'aide sociale
16 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
73 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

L'année dernière, nous indiquions qu'entre 2008 et 2009, nous avons constaté un changement radical dans la situation économique de l'Alberta – l'économie de la province avait été marquée de hausses et de baisses extrêmes. La province, durement frappée par la récession, avait vu son taux de chômage doubler et un important excédent se transformer en déficit. Les banques alimentaires passèrent d'une routine semi-normale consistant à jongler avec les problèmes quotidiens à être complètement débordées, en répondant à une hausse générale de 60 % de l'utilisation de leurs services.

En 2010, la situation économique semble s'être stabilisée. Des rapports indiquent que l'économie de l'Alberta est en train de se ressaisir, mais qu'elle n'a pas encore retrouvé les hauts niveaux de croissance qu'elle avait connus avant la récession. Une forte proportion de la population n'a pas encore ressenti les bienfaits de la lente reprise.

Les banques alimentaires sont souvent considérées comme des indicateurs des tendances socio-économiques. Lorsque l'on examine la composition des familles qui fréquentent les banques alimentaires en 2010, peu de choses ont changé par rapport à 2009, bien que le nombre des clients ait augmenté de 9,9 % au cours de la même période. Cela porte à croire que le recours aux banques alimentaires est en hausse partout.

Au printemps 2010, sur plusieurs mois, nous avons constaté une baisse du nombre des Albertains percevant des prestations d'assurance-emploi. La confusion vient du fait que l'on ignore si cela est lié au fait que ces personnes ont trouvé un emploi ou ont épuisé leurs prestations. Comme le taux de chômage ne cesse de frôler les 6 %, ⁴⁷ il semble qu'un bon nombre qui a épuisé ses prestations d'A-E n'est pas parvenu à trouver un emploi.

À la fin de l'été, Statistique Canada a indiqué que des emplois à temps plein avaient été perdus en Alberta, et pourtant le taux de chômage a baissé. Une augmentation des emplois à temps partiel en serait l'une des raisons. Par conséquent, les personnes délogées d'un emploi à plein temps travaillent, mais pendant un nombre moins élevé d'heures, et

probablement sans avoir droit aux avantages supplémentaires qui accompagnent les emplois à temps plein.

Chose intéressante, pour la première fois depuis plusieurs années, le pourcentage des personnes obtenant de l'aide de banques alimentaires et ayant déclaré un revenu d'emploi a considérablement diminué, tandis que le pourcentage des personnes percevant des prestations de l'A-E, de l'aide sociale, ou des soutiens de revenu liés à une invalidité, des prestations de retraite ou des prêts d'études, a nettement augmenté.

L'année dernière, les particuliers et les familles ont continué à éprouver des difficultés à faire face aux dépenses mensuelles ce qui, dans certains cas, a entraîné une

insécurité alimentaire permanente. Nous indiquions, dans le rapport de l'année dernière, que les personnes âgées constituaient un sujet de préoccupation, car elles devaient faire face aux frais de subsistance de base en vivant sur un revenu fixe. Cette question reste problématique en 2010.

Une fois encore cette année, les banques alimentaires à travers la province ont été largement sollicitées, en dépensant plus sur les achats de produits alimentaires et en lançant des appels spéciaux au public pour qu'il leur vienne en aide. Heureusement, les communautés de l'Alberta continuent de soutenir leurs banques alimentaires locales lorsque ces dernières ont besoin de denrées alimentaires et d'argent.

Au printemps 2010, sur plusieurs mois, nous avons constaté une baisse du nombre des Albertains percevant des prestations d'assurance-emploi. La confusion vient du fait que l'on ignore si cela est lié au fait que ces personnes ont trouvé un emploi ou ont épuisé leurs prestations.

embargo

embargo

Saskatchewan

Soumis par Food Banks of Saskatchewan, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Linda Robinson, Adult Centre for Employment Readiness and Training, Regina & District Food Bank

Faits saillants

22 662	individus aidés, mars 2010
+20 %	augmentation depuis mars 2009
44 %	sont des enfants
14 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
4 %	bénéficient de l'assurance-emploi
60 %	bénéficient de l'aide sociale
3 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
52 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

À combien se chiffre une alimentation saine? Imaginez que vous n'avez pas devant vous le choix entre des légumes ou des fruits frais ou un repas nourrissant à la fin de la journée. Imaginez que vous devez faire face aux pressions liées à une hausse imprévue des prix des aliments, des services publics, de l'essence et des logements alors que vous vivez sur un revenu fixe.

En mars 2010, 22 662 personnes de la Saskatchewan se sont tournées vers des banques alimentaires comparativement à 18 875 en mars 2009, soit 20 % de plus. Comment se peut-il que, dans une province qui a mieux résisté à la récente récession que la plupart des autres provinces, tant de personnes et de familles ont encore recours à l'aide de leur banque alimentaire locale?

« Les gens ne décident pas de leur propre chef d'être pauvres », de dire Bill Hall, directeur général de Food Banks of Saskatchewan. « Or, la réalité est que de nombreuses personnes, parce qu'elles manquent de moyens, ne sont pas très loin de vivre dans la rue ». À n'importe quel moment, une catastrophe ou une situation imprévue comme la rupture d'un mariage, une maladie, un incendie, la perte d'un emploi, des intempéries, ou des dépenses inattendues peuvent faire qu'une personne ou une famille se retrouve dans une situation financière difficile. Dans toute la province, les conséquences du temps froid et humide ont bouleversé le secteur agricole et ont également interrompu les emplois stables dans le secteur pétrolier lorsque les poids lourds ne pouvaient pas accéder aux champs de pétrole couverts de boue.

Comme c'est le cas chaque année, les familles ayant des enfants continuent de compter sur l'aide des banques alimentaires. Sur les 22 611 clients de banques alimentaires indiqués en Saskatchewan, 10 001 étaient des enfants. Les parents, qui ont de la difficulté à payer leurs factures tous les mois, ont conclu que la nourriture était le produit de nécessité le plus flexible, et ont puisé dans leur budget alimentaire pour trouver les fonds pour assurer leur survie. Cette situation se caractérise souvent par une alimentation déséquilibrée à base d'aliments peu coûteux, avec peu de valeur nutritive, mais riches en sucre et en glucides.

Dans un récent rapport publié par Public Health Nutritionists of Saskatchewan, *The Cost of Healthy Eating In Saskatchewan 2009: Impact on Food Security*, le coût d'un « panier à provisions nutritif » (une liste de 63 produits alimentaires de base recommandés par le Guide alimentaire canadien, comprenant des fruits, des légumes et des produits laitiers) a été fixé à 205 \$ par semaine pour une famille de quatre personnes. L'étude a montré des écarts de coût importants à travers la province, où des aliments sains coûtent souvent plus cher dans les régions rurales et du

Nord que dans les grandes villes, en partie à cause des frais supplémentaires de transport routier et d'essence.⁴⁸

La migration vers la Saskatchewan est en hausse depuis les dernières années et a gravement nui à la disponibilité des logements abordables. Entre le 1^{er} avril 2009 et le 1^{er} avril 2010, la population de la Saskatchewan a augmenté de 16 091 personnes. Certaines banques alimentaires ont indiqué une profusion de possibilités d'emploi mais l'absence de logements ou de logements abordables. Paul Merriman, PDG de Saskatoon Food Bank and Learning Centre, ajoute que « Les temps sont très difficiles pour les personnes qui ne gagnent pas un salaire suffisant. Les logements abordables sont en pleine crise, ce qui a incontestablement des répercussions sur nos clients ».

À l'inverse, d'autres banques alimentaires disent compter suffisamment de logements abordables et de biens locatifs dans leur région respective, mais précisent que les emplois ne sont pas nombreux. La migration a également contribué à une hausse des frais associés à la vie quotidienne dans certaines régions à cause de la demande croissante de garderies, de services publics, d'habillement, d'ameublements de maison, et de médicaments. Cette hausse des coûts de la vie n'est pas compensée par une bonification des salaires ou des programmes d'aide au revenu. Selon Wayne Hellquist, PDG de Regina & District Food Bank, « Les écarts continuent de se creuser entre ceux qui participent pleinement à l'économie et ceux qui perçoivent une quelconque forme d'aide ou un revenu fixe ».

Comment se peut-il que, dans une province qui a mieux résisté à la récente récession que la plupart des autres provinces, tant de personnes et de familles ont encore recours à l'aide de leur banque alimentaire locale?

embargo

embargo

Manitoba

57 966

Soumis par Manitoba Association of Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Karen Flett, Winnipeg Harvest



Faits saillants

57 966	individus aidés, mars 2010
+21 %	augmentation depuis mars 2009
51 %	sont des enfants
12 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
5 %	bénéficient de l'assurance-emploi
49 %	bénéficient de l'aide sociale
6 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
73 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Début 2010, le Manitoba se classait parmi les provinces canadiennes les plus performantes d'un point de vue économique, en se plaçant en seconde position avec le taux de chômage le plus bas et la meilleure performance économique en termes de croissance du PIB.⁴⁹ Malgré ces bons résultats, l'utilisation des banques alimentaires au Manitoba a augmenté de 21 % entre mars 2009 et mars 2010. Les banques alimentaires de la province servent désormais près de 58 000 personnes chaque mois – soit 4,7 % de la population, l'un des pourcentages les plus élevés au Canada.

Plus de 50 banques alimentaires partout au Manitoba ont recueilli des renseignements sur les personnes auxquelles elles sont venues en aide pendant le mois de mars. Il est clair, à la lecture des chiffres qu'elles ont fournis, que la faim constitue un problème croissant dans tout l'échiquier social de la province. Soixante-treize pour cent des banques alimentaires ont vu une hausse du recours à leurs services en 2010. Plus de 60 % des ménages ayant obtenu de l'aide de banques alimentaires sont des familles ayant des enfants, et plus de 40 % de celles-ci sont des familles biparentales. Plus de 50 % de toutes les personnes aidées sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

Compte tenu de la conjoncture économique, il est extrêmement difficile pour de nombreuses familles de faire face à des circonstances imprévues ou à de nouvelles dépenses. Au cours de l'année précédant la période de

sondage de *Bilan-Faim*, les emplois à temps partiel au Manitoba ont augmenté de 13 %, tandis que les emplois à plein temps ont diminué de 3 %.⁵⁰ Les emplois à temps partiel ont moins tendance à offrir des avantages salariaux supplémentaires tels qu'une protection en matière de santé, une assurance des soins dentaires, ou une assurance-médicaments. Toutes les nouvelles dépenses importantes, une maladie inattendue, ou un congé pour prendre soin d'un membre de la famille peuvent faire une différence entre la capacité à assumer les coûts et le besoin de recourir à une aide alimentaire d'urgence.

Les banques alimentaires de la province ont fait part du besoin pour un revenu annuel garanti et une augmentation du nombre des logements abordables. Comme c'est le cas dans de nombreux endroits au Canada, les personnes appartenant à la tranche d'imposition la plus basse au

Manitoba doivent souvent puiser dans l'argent de l'épicerie pour payer leur loyer. Cette situation se retrouve surtout parmi les bénéficiaires d'une aide au revenu : une personne célibataire sur l'aide au revenu à Winnipeg devrait dépenser près de 95 % de ses prestations mensuelles pour payer son loyer pour un appartement d'une chambre. Les personnes recevant des prestations d'invalidité consacrent 80 % de leur revenu mensuel aux coûts de logement.⁵¹ Les Manitobains sont à la fois confrontés à un taux d'inoccupation des logements locatifs extrêmement faible, et à des prix des aliments élevés, surtout dans les régions septentrionales de la province.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à consacrer, chaque année, 950 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté par le biais de sa stratégie *All Aboard*. De nouvelles initiatives ont été mises sur pied dans le cadre du programme, parmi lesquelles une aide supplémentaire pour le paiement des loyers, un nombre accru de garderies, et une stratégie portant sur les logements abordables.⁵² Malgré ces mesures positives, il est clair qu'il reste encore beaucoup

à faire. Dans son rapport publié en mai, l'ombudsman du Manitoba a mis en exergue la nécessité de réformer le Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Il a également souligné les obstacles constants à l'emploi auxquels sont confrontées les personnes bénéficiant d'une aide au revenu, et le besoin de mieux communiquer les dispositions et les politiques administratives.⁵³ Le rapport contient des recommandations claires visant à améliorer le programme provincial de soutien du revenu de dernier recours.

À la suite de la récession de 2008-2009, il est important que les gouvernements provincial et fédéral élaborent un plan à long terme visant à traiter du fait que, bien que le Manitoba semble avoir du succès sur de nombreux indicateurs économiques, un trop grand nombre est à la traîne. Nous encourageons, tout particulièrement, le gouvernement provincial à continuer à apporter son soutien aux personnes nécessiteuses grâce au cadre *All Aboard* et nous nous attendons à la perspective de l'adoption de mesures finales qui seront annoncées en 2011.

Toutes les nouvelles dépenses importantes, une maladie inattendue, ou un congé pour prendre soin d'un membre de la famille peuvent faire une différence entre la capacité à assumer les coûts et le besoin de recourir à une aide alimentaire d'urgence.

embargo

embargo

Ontario

402 056

Soumis par Ontario Association of Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Nicola Cernik, Ontario Association of Food Banks



Faits saillants

402 056	individus aidés, mars 2010
+7 %	augmentation depuis mars 2009
37 %	sont des enfants
11 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
4 %	bénéficient de l'assurance-emploi
45 %	bénéficient de l'aide sociale
23 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
74 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Quoi qu'on en dise, la récession n'est pas finie. Des centaines de milliers d'Ontariens continuent d'éprouver des difficultés à boucler leur fin de mois et ne peuvent pas terminer le mois sans avoir recours aux services des banques alimentaires de la province.

Les emplois à temps partiel ou précaires sans aucun avantage salarial supplémentaire, la hausse des prix de l'électricité conjuguée à l'été chaud et humide que nous avons connu, et les coûts croissants des produits et services ont, une fois encore, provoqué une hausse du nombre des Ontariens se tournant vers des banques alimentaires. Par conséquent, les banques alimentaires de l'Ontario continuent de se démener pour toujours avoir des produits alimentaires sur leurs étagères et continuer à venir en aide à leurs communautés.

Près de 450 banques alimentaires et de programmes alimentaires affiliés de Windsor jusqu'à Ottawa et de Thunder Bay jusqu'à Niagara Falls ont réuni des données sur les personnes qu'ils ont servies pendant le mois de mars. Bien que nous étions au courant après avoir parlé aux personnes qui sont en première ligne que le nombre des clients ne cessait de croître, nous avons été étonnés d'apprendre que des banques alimentaires avaient aidé un nombre exorbitant de 402 000 Ontariens – soit 3,1 % de la population de la province – dans des centaines de villages, de villes, de grands centres urbains et de centres suburbains plus petits à travers la province. Cela représente une augmentation de 7,4 % par rapport à l'année

précédente, et une hausse de 28 % par rapport à 2008. Près de 40 % des personnes ayant obtenu chaque mois de l'aide de banques alimentaires en Ontario – environ 150 000 personnes – sont des enfants. Par ailleurs, plus de 924 000 repas ont été servis par des programmes de repas soutenus par des banques alimentaires de la province, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière.

De nombreuses familles ayant un revenu de travail et de nombreux ménages comptant un seul soutien ont pu s'en tirer grâce aux majorations du salaire médian et du salaire minimum. En revanche, les ménages ayant un revenu fixe, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées, éprouvent plus que jamais des difficultés. Le pourcentage de la clientèle des banques alimentaires en Ontario qui sont des personnes âgées est passé de 4 % en 2009 à 12 % en 2010, ce qui représente une hausse de 195 % en tout juste une année. À mesure qu'un nombre croissant d'Ontariens compte sur des revenus de retraite qui ne suivent pas la hausse du coût de la vie comme les impôts fonciers, les factures d'électricité et d'épicerie, les banques alimentaires verront croître le nombre des personnes âgées

franchissant leur porte dans le but d'obtenir de l'aide. Pour un grand nombre d'entre elles, ce sera la toute première fois qu'elles devront faire ce genre de démarches.

Le nombre croissant d'Ontariens ayant recours à leurs services a eu des conséquences profondes sur les ressources des banques alimentaires déjà utilisées à leur maximum. Près de 60 % ont dit avoir acheté plus de produits alimentaires en 2010 qu'elles ne l'auraient fait dans des conditions normales, et les étagères de plusieurs banques alimentaires étaient si dépouillées qu'elles ont dû lancer des appels spéciaux auprès d'une plus vaste communauté, d'un partenaire corporatif ou d'une banque alimentaire voisine pour pouvoir continuer à servir leurs clients. Pour aider à combler le vide, et pour augmenter la quantité de produits frais dans les banques alimentaires, de nombreux exploitants agricoles ontariens, qui travaillent d'arrache-pied et sont généreux, ont donné à des banques

alimentaires des produits frais provenant de leurs champs, sans en retirer la moindre compensation financière ou le moindre avantage fiscal.

Il est moralement répréhensible et socialement injuste que tant de nos amis, proches et voisins se couchent chaque soir le ventre vide. D'année en année, les banques alimentaires continuent de procurer de la nourriture, ainsi que de nombreux autres soutiens sociaux importants, à des centaines de milliers d'Ontariens. Les choses doivent changer. Nos gouvernements doivent redoubler d'efforts et proposer des programmes sociaux efficaces permettant aux familles et aux individus de vivre dignement. Nos politiciens doivent faire preuve d'audace et prendre des décisions éclairées pour le bien à long terme de nos concitoyens. Nous avons besoin d'aide, car les banques alimentaires de l'Ontario ne peuvent pas, et ne devraient pas, assumer cette responsabilité à tout jamais.

De nombreuses familles ayant un revenu de travail et de nombreux ménages comptant un seul soutien ont pu s'en tirer grâce aux majorations du salaire médian et du salaire minimum. En revanche, les ménages ayant un revenu fixe, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées, éprouvent plus que jamais des difficultés.

embargo

embargo

Québec

Soumis par Banques alimentaires Québec, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Richard Décarie, Banques alimentaires Québec

154 364



Faits saillants

154 364 individus aidés, mars 2010

+12 % augmentation depuis mars 2009

38 % sont des enfants

9 % déclarent avoir des revenus d'emploi

6 % bénéficient de l'assurance-emploi

64 % bénéficient de l'aide sociale

5 % receive disability-related income supports

Avec une augmentation importante de 12,3 % du nombre de personnes ayant eu recours aux programmes de dépannage alimentaire depuis 2009, et avec une augmentation majeure de 38 % du nombre de personnes aidées depuis 2008, la population du Québec se maintient parmi les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

Les quelque 1 000 organismes d'aide – affiliés aux 18 banques alimentaires régionales membres Moisson – ont en effet soutenu, en mars 2010, plus de 310 000 personnes (y compris les services de repas) afin de leur assurer une saine alimentation minimale.

Puisque personne n'est à l'abri de la pauvreté et afin de contrer les préjugés auxquels font face les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire, les organismes de Banques alimentaires Québec ont compilé des statistiques pendant tout le mois de mars 2010. Parmi les personnes soutenues pendant cette période, 38 % étaient des enfants et 11,6 % étaient des immigrants. Parmi les ménages aidés, 15,7 % travaillaient ou étaient aptes au travail.

Peu importe la composition de famille, les fluctuations sociales de plus en plus complexes peuvent également être exacerbées par la maladie, par une séparation, par la perte d'un ou de plusieurs emplois dans un ménage, par une mortalité dans la famille ou par des difficultés budgétaires, notamment celles associées à la rentrée scolaire. Les

organismes membres offrent de nombreux services différents pour soutenir des milliers de familles. Trente-neuf pour cent des ménages aidés sont des personnes seules, 12 % sont des couples sans enfant et près de 50 % sont de familles avec enfants, dont 25 % sont des familles monoparentales.

Le réseau des banques alimentaires du Québec, un véritable « guichet unique » opérationnel, récupère quotidiennement des quantités importantes de denrées auprès des entreprises et de la population, et ce, afin de desservir la population 365 jours par année et 3 repas par jour. La réussite d'une telle organisation relève principalement d'un capital humain inestimable, composé d'une main-d'œuvre rémunérée de plus de 4 325 employés, et d'un bataillon de quelque 17 350 bénévoles pour le mois de mars seulement.

Le développement durable constitue un objectif fondamental pour les organismes d'aide alimentaire du Québec. La diminution du gaspillage par la récupération évite que des tonnes de denrées propres à la consommation soient enfouies. La santé demeure une priorité ; la sélection

de denrées assurant une saine alimentation est donc privilégiée face à la pléthore de produits ne satisfaisant pas toujours les critères diététiques souhaitables, surtout pour les jeunes enfants.

Parmi les ménages ayant eu recours aux services d'aide alimentaire en mars 2010, 6,5 % d'entre eux étaient propriétaires et 60 % étaient locataires du secteur privé. Vingt-quatre pour cent disposaient d'un logement social, tandis que 2,5 % vivaient dans un refuge ou dans un foyer de groupe. Trois pour cent étaient hébergés temporairement par de famille ou par des amis, et 2,3 % vivaient dans la rue.

Banques alimentaires Québec a entrepris en 2010 un virage important quant à l'offre de services aux organismes d'aide alimentaire et, indirectement, à la population confrontée à la pauvreté. La gouvernance des conseils des

membres et d'administration a été restructurée afin de mieux répondre aux exigences de l'industrie alimentaire du XXI^e siècle.

Un projet de Bourse des denrées est actuellement en développement et devrait, à terme, permettre de récupérer – selon des estimations préliminaires – de 20 à 30 % de saines denrées qui sont actuellement gaspillées. Finalement, Banques alimentaires Québec lançait le 12 octobre dernier, sa campagne MANGER et son site Web « 2.0 » intégrant les médias sociaux. Fiers membres de Banques alimentaires Canada et forts d'un partenariat multisectoriel, les organismes d'aide alimentaire du Québec envisagent l'avenir avec confiance afin d'assurer la dignité à une proportion de plus en plus grande de la population aux prises quotidiennement avec la pauvreté.

Puisque personne n'est à l'abri de la pauvreté et afin de contrer les préjugés auxquels font face les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire, les organismes de Banques alimentaires Québec ont compilé des statistiques pendant tout le mois de mars 2010.

embargo

embargo

Nouveau-Brunswick

18 517

Soumis par l'Association des Banques Alimentaires du Nouveau-Brunswick, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par George Piers, Fredericton Community Kitchen



Faits saillants

- 18 517** individus aidés, mars 2010
- +4 %** augmentation depuis mars 2009
- 34 %** sont des enfants
- 13 %** déclarent avoir des revenus d'emploi
- 9 %** bénéficient de l'assurance-emploi
- 61 %** bénéficient de l'aide sociale
- 6 %** bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
- 66 %** des banques alimentaires rapportent une augmentation

Le besoin de banques alimentaires au Nouveau-Brunswick a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, à la suite d'une hausse de 14 % entre 2008 et 2009. Cela est en grande partie attribuable au fait que les personnes quittent d'autres provinces pour venir s'y réinstaller, ainsi qu'aux fermetures que continuent de vivre le secteur forestier.

Il semble également que la population quitte certaines régions rurales pour les centres urbains. De nombreuses personnes ont quitté les villes du Nouveau-Brunswick à la recherche d'un emploi, mais ne parviennent qu'à trouver des emplois au salaire minimum, ce qui en fait des candidats à l'aide des banques alimentaires. Le changement a en partie concerné des personnes célibataires qui partaient vivre dans des régions urbaines afin d'avoir accès aux services sociaux, aux soins de santé, et à des programmes de traitement des toxicomanes et des alcooliques, qui peuvent être moins nombreux et éloignés dans les petites villes et les régions rurales.

Moncton et Fredericton sont des villes névralgiques pour l'industrie de la construction, et la demande de main-d'œuvre y est élevée. C'est grâce à cela et à d'autres facteurs économiques que Moncton a vu diminuer le besoin de ses banques alimentaires. Le secteur de la construction commence aussi à s'étendre à Saint-John, ce qui, espérons-le, enlèvera une partie de la pression sur les banques alimentaires de cette région.

Au Nouveau-Brunswick, près d'un tiers des banques alimentaires est totalement exploité par des bénévoles, et sans personnel rémunéré. Un second tiers ne compte que un ou deux employés. Les banques alimentaires sont très sollicitées et ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins concernant leurs services. Nous savons, qu'en plus des 18 000 personnes aidées chaque mois par les banques alimentaires du Nouveau-Brunswick, il y en a beaucoup d'autres qui ont besoin d'aide mais qui ne se manifestent pas ou ne reçoivent pas d'aide.⁵⁴

Parmi ceux qui ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin, il y a des personnes qui ont un emploi à temps plein, et qui sont dans l'impossibilité de se rendre dans une banque alimentaire pendant la journée. Par exemple, Linda est une femme très motivée qui travaille à temps plein comme femme de ménage, et gagne le salaire minimum. Elle a un garçon et une fille en bas âge, et elle doit assumer des frais supplémentaires liés au handicap de son fils. Bien qu'elle ne puisse pas se rendre à la banque alimentaire pendant la

semaine, elle a recours à la soupe populaire locale les fins de semaine pour pouvoir étirer son budget alimentaire un peu plus longtemps.

La situation que vit Linda est stressante mais, malheureusement pas inhabituelle. S'il est vrai que les banques alimentaires fournissent des services immenses à leur communauté, elles sont quand même limitées dans ce qu'elles peuvent faire. L'utilisation des banques alimentaires a pris une telle ampleur dans notre province, et les gouvernements fédéral et provincial doivent déployer des efforts concertés pour l'atténuer. Des personnes comme Linda devraient pouvoir travailler à temps plein et ne pas avoir à recourir à une aide alimentaire pour boucler leurs fins de mois. Il en va de même pour les personnes sur l'aide au revenu, ou qui reçoivent des prestations de retraite.

Au cours des neuf premiers mois de 2010, vingt-cinq petits appartements subventionnés ont été mis à la disposition de célibataires recevant des prestations de l'aide au revenu dans la région de Fredericton, et beaucoup d'autres unités de logement ont été proposées à des familles dans toute la ville. Des progrès ont également été accomplis à ce sujet à Moncton ainsi qu'à Saint John. Nous espérons que ces initiatives se poursuivront avec le nouveau gouvernement conservateur. Même si le Nouveau-Brunswick est une province « démunie », nous avons bien réussi à venir en aide aux personnes moins chanceuses, et nous pouvons continuer à le faire, même en des temps économiques difficiles.

Au Nouveau-Brunswick, près d'un tiers des banques alimentaires est totalement exploité par des bénévoles, et sans personnel rémunéré. Un second tiers ne compte que un ou deux employés.

embargo

embargo

Nouvelle-Écosse

Soumis par FEED NOVA SCOTIA, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Dianne Swinemar, Becky Mason, et Julianne Acker-Verney, FEED NOVA SCOTIA



Faits saillants

22 573	individus aidés, mars 2010
+11 %	augmentation depuis mars 2009
33 %	sont des enfants
12 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
8 %	bénéficient de l'assurance-emploi
50 %	bénéficient de l'aide sociale
12 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
68 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Les résultats de *Bilan-Faim 2010* indiquent que la majorité des banques alimentaires de la Nouvelle-Écosse, parmi lesquelles des organismes membres de FEED NOVA SCOTIA, ont fait face à une demande accrue d'aide alimentaire en mars 2010 comparativement à mars 2009.

Cela n'est certes pas étonnant si l'on examine les résultats dans le contexte des pressions socio-économiques accrues que connaissent les personnes vivant sur un revenu faible ou fixe; les renseignements anecdotiques fournis par les travailleurs de première ligne dans les banques alimentaires; la demande accrue d'aide que l'on retrouve dans les statistiques mensuelles au cours de la dernière année; et l'apparente réticence de nos gouvernements fédéral et provincial à faire preuve d'un solide leadership sur les questions de la faim et de la pauvreté.

On estime que toute la région de l'Atlantique a assez bien résisté à la récession économique. La Nouvelle-Écosse devrait enregistrer une croissance économique de 1,8 % en 2010, un taux de croissance modérée qui devrait se maintenir en 2011.⁵⁵ Malgré cela, et en dépit des gains en matière de demande mondiale de marchandises fabriquées dans la province comme des pneumatiques et du papier,⁵⁶ la récession continue de toucher des communautés de manière importante et à tous les niveaux. La perte d'emplois dans le secteur manufacturier consécutive à l'instabilité des marchés,

et les retombées commerciales d'un fort dollar canadien⁵⁷ sont à l'origine de changements dans la démographie des communautés, vu que les adultes en âge de travailler déménagent avec leurs familles dans le but de trouver un emploi stable qui s'avère de plus en plus difficile à trouver.⁵⁸

L'exode des adultes en âge de travailler est surtout difficile pour les communautés rurales. Les chiffres de la population de la Nouvelle-Écosse et de tout le pays indiquent que les populations rurales continuent de diminuer au profit des communautés urbaines⁵⁹. Les coordonnateurs des banques alimentaires rurales parlent de mises à pied et de fermetures, ce qui insuffle un sentiment latent d'incertitude. Les familles qui demeurent dans leur communauté connaissent une réduction de la base économique ainsi qu'une diminution de la capacité globale de leur communauté à appuyer des services, des entreprises et des événements. En marge de cela, le restant de la population peut connaître un besoin accru de soutien comme l'indiquent les premières constatations des travaux de recherche actuellement menés par FEED NOVA SCOTIA⁶⁰.

Peu importe la taille de la communauté, les coordonnateurs des banques alimentaires de toute la province mentionnent que les personnes ont la bougeotte en Nouvelle-Écosse. La fluctuation de cette population va vraiment de soi pour les travailleurs des banques alimentaires – ceux vers qui se tournent les gens en vue d'obtenir de l'aide lorsque s'amenuisent leurs espoirs et leurs attentes de décrocher un emploi stable, de gagner un salaire décent, et de trouver un logement convenable.

FEED NOVA SCOTIA est conscient des méandres liés aux changements démontrables apportés dans la vie des personnes démunies, mais il faut agir maintenant au niveau fédéral comme provincial. Nous attendons avec impatience la présentation de politiques progressives qui sortiront les personnes de la faim et de la pauvreté, et nous encourageons tous les politiciens fédéraux,

qu'ils soient élus ou nommés, à être en faveur d'une adoption rapide du projet de loi C-545, *Loi visant à éliminer la pauvreté au Canada*. En Nouvelle-Écosse, nous encourageons le gouvernement à accélérer la publication de la refonte du soutien de l'emploi et de l'aide au revenu et à mobiliser le public autour de discussions visant à appuyer une mise en œuvre efficace et rapide.

Comme partout ailleurs au Canada, le problème de la faim et de la pauvreté est persistant et compliqué dans notre province. Nous estimons qu'une réduction ne sera possible qu'en prenant des engagements stratégiques en matière de solutions novatrices. Nous exhortons le gouvernement, les dirigeants communautaires et les dirigeants d'entreprise à assumer leurs responsabilités avec la ferme résolution d'éradiquer les causes d'une angoissante pauvreté pour un trop grand nombre de Néo-Écossais.

Nous attendons avec impatience la présentation de politiques progressives qui sortiront les personnes de la faim et de la pauvreté, et nous encourageons tous les politiciens fédéraux, qu'ils soient élus ou nommés, à être en faveur d'une adoption rapide du projet de loi C-545, *Loi visant à éliminer la pauvreté au Canada*

embargo

embargo

Île-du-Prince-Édouard

3 068

Soumis par Prince Edward Island Association of Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par Mike MacDonald, Upper Room Food Bank

Faits saillants

3 068	individus aidés, mars 2010
+13 %	augmentation depuis mars 2009
36 %	sont des enfants
20 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
24 %	bénéficient de l'assurance-emploi
37 %	bénéficient de l'aide sociale
6 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
100 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Avant 2010, l'utilisation des banques alimentaires à l'Île-du-Prince-Édouard était demeurée relativement stable pendant plusieurs années, et avait même baissé légèrement en 2009. Par contre, cette année, l'Î.-P.-É. a connu une hausse de 13 % du nombre de personnes se tournant vers des banques alimentaires pour obtenir de l'aide. Plus de 3 000 personnes ont eu recours à une aide alimentaire en mars 2010, et toutes les banques alimentaires de la province ont signalé une augmentation de la demande.

Les banques alimentaires viennent actuellement en aide à un grand nombre de personnes ayant récemment perdu leur emploi. Près de 25 % des ménages se tournant vers des banques alimentaires à l'Î.-P.-É. indiquent que l'assurance-emploi (A-E) constitue leur principal source de revenu, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année dernière. Dans un même temps, le nombre des ménages déclarant un revenu d'emploi est resté proche d'un cinquième du total. Manifestement, un emploi ne garantit pas nécessairement un revenu suffisant.

S'il est vrai que le produit intérieur brut a en fait augmenté en 2009,⁶¹ il est clair, d'après ce que les banques alimentaires constatent, que ce ne sont pas tous les Prince-Édouardiens qui profitent des avantages de la croissance économique. Beaucoup des emplois à pourvoir sont des emplois saisonniers, ou ne proposent pas assez d'heures pour dégager un revenu nécessaire pour boucler les fins de mois.

Pour les personnes qui ne peuvent pas travailler, ou trouver du travail, les prestations d'aide sociale équivalent à peine au coût des logements, ce qui contraint certaines personnes à recourir aux services des banques alimentaires pour tenir jusqu'à la fin du mois.

Le coût élevé des logements continue d'être l'une des principales raisons poussant des personnes de l'Î.-P.-É. à se tourner vers des banques alimentaires. Nombreuses sont les personnes qui trouvent que les loyers exorbitants conjugués aux coûts d'énergie élevés sont inabornables – et le problème ne se limite pas aux locataires. Treize pour cent des personnes aidées par des banques alimentaires dans la province sont propriétaires d'une habitation, et ce pourcentage passe à 28 % dans les régions rurales.

Les banques alimentaires ont de plus en plus de mal à répondre au besoin de leurs services que par le passé. La majorité des banques alimentaires de l'Î.-P.-É. ont pris des

mesures d'urgence pour faire face à la pénurie en mars. La mesure la plus fréquemment indiquée a consisté à réduire les quantités données aux ménages, ce qui à l'Î.-P.-É. représente l'équivalent de trois à cinq jours de nourriture dans les circonstances les plus favorables. La moitié des banques alimentaires a aussi indiqué acheter plus de produits alimentaires qu'à l'accoutumée pour pouvoir continuer à répondre à la demande.

Depuis plus d'une décennie, les banques alimentaires de l'Î.-P.-É. viennent, chaque mois, en aide à plus de 2 600

personnes. Nous devons, en tant que province, trouver des solutions à long terme à ce problème. Il y a certes eu des choses positives, comme la bonification du salaire minimum à 9 \$ de l'heure en 2010. Bien que les Prince-Édouardiens travaillant pour un bas salaire et ceux occupant un emploi saisonnier aient incontestablement bien accueilli cette augmentation, il n'en demeure pas moins que de nombreux problèmes – le coût élevé des logements et les faibles prestations d'aide sociale, pour ne citer que ces deux exemples – doivent encore être réglés.

S'il est vrai que le produit intérieur brut a en fait augmenté en 2009, 61 il est clair, d'après ce que les banques alimentaires constatent, que ce ne sont pas tous les Prince-Édouardiens qui profitent des avantages de la croissance économique. Beaucoup des emplois à pourvoir sont des emplois saisonniers, ou ne proposent pas assez d'heures pour dégager un revenu nécessaire pour boucler les fins de mois.

embargo

embargo

Terre-Neuve-et-Labrador

30 800

Soumis par Community Food Sharing Association of Newfoundland & Labrador (CFSA), membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Eg Walters, Community Food Sharing Association



Faits saillants

30 800	individus aidés, mars 2010
+3 %	augmentation depuis mars 2009
37 %	sont des enfants
10 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
14 %	bénéficient de l'assurance-emploi
71 %	bénéficient de l'aide sociale
68 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Pour une troisième année consécutive, nous avons été témoins d'une hausse de la demande des services fournis par les banques alimentaires partout à Terre-Neuve-et-Labrador. Même si certains pourraient rétorquer qu'il ne s'agit que d'une hausse modeste de 3 %, cette augmentation, conjuguée aux données des années antérieures, indique une demande d'aide alimentaire en constante hausse.

L'économie de l'est de la péninsule d'Avalon continue d'être stimulée par l'industrie pétrolière et gazière, qui ne cesse de se développer. Les annonces récentes des autorisations accordées par l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers en vue de l'expansion du projet Hibernia sont bien accueillies par les dirigeants d'entreprise et les dirigeants municipaux. Avec des intérêts de 10 % détenus par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, ce projet de 1,7 milliard de dollars créera des emplois et engendrera des revenus indispensables. Les finances et la richesse de la province sont étroitement liées à la fluctuation du cours du baril de pétrole.

Le projet d'aménagement hydro-électrique du cours inférieur de Churchill fait toujours l'objet de discussions. Étant donné qu'un corridor traversant le Québec a peu de chances de voir le jour, un câble sous-marin passant par le détroit de Belle-Isle, à travers Terre-Neuve et descendant vers les Maritimes, paraît inéluctable. Des projets comme celui-ci et des projets d'exploitation de pétrole en mer permettront de nettement améliorer notre avenir financier.

Des problèmes au sein de l'industrie de la pêche continuent de grever l'économie des communautés rurales qui ont de solides liens avec cette industrie. S'il est vrai que certains groupes signalent une reprise des stocks de

poissons, la communauté scientifique semble ne parler que d'améliorations lentes et modestes.

Pour pouvoir répondre à la demande croissante enregistrée par nos banques alimentaires provinciales, il nous a fallu accroître la capacité de notre entrepôt. Au cours de l'année écoulée, nous avons agrandi nos installations de près de 25 % et ajouté des équipements de manutention, grâce aux subventions obtenues de Global FoodBanking Network par l'entremise de Banques alimentaires Canada, et aussi grâce à l'aide de l'antenne locale des Chevaliers de Colomb.

Les banques alimentaires du Nord et des régions rurales continuent de se démener afin de réapprovisionner convenablement leurs stocks au niveau local. Grâce à Banques alimentaires Canada et au fonds Syngenta, nous

avons pu procurer des fournitures indispensables à ces banques alimentaires. Les expéditions du printemps et de l'automne à destination d'endroits au Labrador se poursuivent puisque les couloirs de navigation sont utilisables depuis la fonte des blocs de glace d'hiver.

Les opérations de secours se poursuivent à la suite des récents dégâts causés par l'ouragan Igor. Nous sommes parvenus à offrir quelque 35 000 livres de provisions à nos banques alimentaires situées dans les régions les plus durement touchées, et Banques alimentaires Canada a fourni une aide supplémentaire.

Les banques alimentaires dans toute notre province continuent de travailler d'arrache-pied pour aider les personnes marginalisées.

Les banques alimentaires du Nord et des régions rurales continuent de se démener afin de réapprovisionner convenablement leurs stocks au niveau local. Grâce à Banques alimentaires Canada et au fonds Syngenta, nous avons pu procurer des fournitures indispensables à ces banques alimentaires.

embargo

embargo

Réduire la faim, réduire l'utilisation des banques alimentaires

Le besoin persistant des banques alimentaires au cours de la dernière décennie montre que les causes de la faim et du faible revenu au Canada remontent à beaucoup plus loin que la récente crise économique.

Le niveau actuel d'utilisation des banques alimentaires n'est pas simplement un effet différé de la récession de 2008-2009; il s'agit d'un problème à long terme au Canada découlant des problèmes sociaux auxquels nous ne parvenons pas à proposer de solutions – des problèmes parmi lesquels un marché de l'emploi changeant, la pénurie de logements abordables et de garderies, ainsi qu'un filet de sécurité

sociale qui attend trop longtemps pour saisir les personnes qui ont besoin d'aide.

Nous sommes convaincus qu'il existe des solutions au problème persistant de la faim et du faible revenu au Canada. Certaines mesures ont été prises afin de cerner des solutions et de commencer à s'attaquer au problème : la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté dans six provinces, la création de la Prestation fiscale pour le revenu de travail, des changements apportés au régime de prestations pour les enfants dans plusieurs juridictions. Il ne faut pas, par contre, s'arrêter là. Le statu quo n'est pas la solution – il est temps de réévaluer notre approche à l'égard du problème de la faim et du faible revenu, et d'œuvrer dans le but d'obtenir des changements concrets.

References

- Statistique Canada (2008). *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006*. Ottawa : Gouvernement du Canada. (Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 2005.)
- N. Laurie (2008). *The cost of poverty: An analysis of the economic cost of poverty in Ontario*. Toronto: Ontario Association of Food Banks.
- H.J. Holzer, D. Whitmore, G. Duncan et J. Ludwig (2007). *The economic costs of poverty in the United States: Subsequent effects of children growing up poor*. Washington, DC: Center for American Progress.
- D. Hirsch (2008). *Estimating the costs of child poverty*. London, U.K.: Joseph Rowntree Foundation.
- Laurie (2008).
- Une « banque alimentaire » s'entend d'une organisation qui acquiert et partage des provisions – que l'on désigne souvent par l'expression « paniers alimentaires » – à des ménages, par exemple, tous les mois, tous les deux mois, ou toutes les semaines. Un « programme alimentaire affilié » ou un « organisme affilié » désigne une organisation qui reçoit des denrées alimentaires d'une banque alimentaire et qui, à son tour, les distribue à ses propres clients. Les programmes alimentaires affiliés ou les agences affiliées peuvent proposer des paniers alimentaires, des repas, et (ou) des collations à leurs clients, et peuvent englober des soupes populaires, des programmes de petit-déjeuner pour les enfants et des programmes de déjeuner, des refuges, des centres d'accueil, des programmes de santé et de nutrition prénataux et postnataux, etc. Afin de simplifier la lecture, dans tout le rapport, l'expression « banque alimentaire » sera utilisée pour désigner à la fois les banques alimentaires et les programmes alimentaires affiliés ou les organismes affiliés.
- Les chiffres ont été obtenus en utilisant les prévisions démographiques de janvier 2010. Voir Statistique Canada (2010). Estimations de la population canadienne (premier trimestre 2010). *Le Quotidien* (28 juin 2010).
- D'après les sondages effectués auprès de 999 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 911 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 740 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 756 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 961 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 913 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 409 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- D'après les sondages effectués auprès de 414 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- Avant 2010, les banques alimentaires du Québec ne communiquaient aucune information sur les approches qu'elles adoptaient pour faire face aux pénuries de disponibilités alimentaires, à savoir, la question, « Au cours des 12 derniers mois, votre banque alimentaire a-t-elle manqué de produits alimentaires, a donné aux gens moins de produits alimentaires... etc. ». (Voir http://foodbanksCanada.ca/documents/Bilan-Faim2010_sondage_finale.pdf pour lire l'intégralité de la question). Par conséquent, les données nationales pour 2010 ne sont pas rigoureusement comparables à celles de 2009 et des années antérieures. Lorsque l'information fournie à propos de cette question de sondage par des banques alimentaires du Québec est exclue de l'analyse des résultats de 2010, la direction conceptuelle des données de 2008, 2009 et 2010 demeure, et l'ampleur des relations est semblable. Les résultats complets de 2008 et 2009 (comprenant toutes les provinces à l'exception du Québec) et de 2010 (avec et sans information du Québec) figurent dans le tableau 4.
- Statistique Canada (2010). Enquête sur la population active. *Le Quotidien* (10 septembre 2010). Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada (2010). Indicateurs avancés (juillet 2010). *Le Quotidien* (19 août 2010). Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada (2010). Produit intérieur brut par industrie (mai 2010). *Le Quotidien* (20 juillet 2010). Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Voir, par exemple, Daily Bread Food Bank (2009). *Who's hungry – 2009 profile of hunger in the GTA*. Toronto : Daily Bread Food Bank (en anglais seulement).
- Santé Canada (2010). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2007-2008 : Statistiques et graphiques clés*. Disponible : <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/key-stats-cles-2007-2008-fra.php>.
- Statistique Canada (2010). *Le revenu au Canada 2008, Tableau 2020802, Mesure du panier de consommation*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada (2010). *Le revenu au Canada 2008, Tableau 2020806*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

TABEAU 4

Mesures prises pour répondre au manque de nourriture (%)	Mars 2010, y compris QC	Mars 2010, QC non compris	Mars 2009	Mars 2008
A fermé tôt/n'a pas ouvert	5,5	5,7	3,3	1,6
A refusé des personnes	11,5	7,3	4,6	2,1
A acheté plus de nourriture que d'habitude	57,0	57,4	54,7	31,8
A réduit la taille des paniers	50,2	41,5	35,6	14,8

24 Statistique Canada (2009). *Tendances du revenu au Canada (1976-2008)*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

25 Daily Bread Food Bank (2008). *Who's hungry – 2008 profile of hunger in the GTA*. Toronto: Daily Bread Food Bank (en anglais seulement).

26 J. Mikkonen & D. Raphael (2010). *Social determinants of health: The Canadian facts*. Toronto: York University School of Health Policy and Management (en anglais seulement).

27 N. Laurie (2008). *The cost of poverty: An analysis of the economic cost of poverty in Ontario*. Toronto: Ontario Association of Food Banks (en anglais seulement).

28 Administrateur en chef de la santé publique (2009). *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2009*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

29 Voir, par exemple, H.M. Orpana, L. Lemyre & S. Kelly (2007). *Do stressors explain the association between income and declines in self-rated health? A longitudinal analysis of the National Population Health Survey*. International Journal of Behavioural Medicine, 14 (1), 40-7 (en anglais seulement).

30 Réseau canadien du cancer du sein (2010). *Le cancer du sein : répercussions économiques et réinsertion dans la population active : 26 mai 2010*. Toronto : RCCS.

31 Société canadienne du cancer (2010). *Statistiques générales sur le cancer pour 2010*. Disponible : http://www.cancer.ca/Canada-wide/About%20cancer/Cancer%20statistics/Stats%20at%20a%20glance/General%20cancer%20stats.aspx?sc_lang=fr-ca.

32 Agence de santé publique du Canada (2009). *2009 Suivi des maladies du cœur et des accidents vasculaires cérébraux au Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

33 C. Sanmartin & J. Gilmore (2006). *Diabète au Canada: statistiques nationales et possibilités d'accroître la surveillance, la prévention et la lutte, 2005*. Ottawa : Statistique Canada.

34 Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2009). *2010-2011 Rapport sur les plans et les priorités*. Disponible : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/csd/csd00-fra.asp>.

35 Conseil national du bien-être social (2010). *Revenus de bien-être social 2008*. Ottawa : NCV.

36 Cité par M. Campbell (2009). "The real story about the economy lies with the poor." *The Globe and Mail* (28 mai 2009).

37 Banques alimentaires Canada (2010). *Quelles politiques pourraient diminuer le besoin des banques alimentaires au Canada?* Toronto : Banques alimentaires Canada.

38 Banques alimentaires Canada (2009). *Bilan-Faim 2009*. Toronto : Banques alimentaires Canada.

39 Le Wellesley Institute (2010). *Precarious housing in Canada*. Toronto: The Wellesley Institute (en anglais seulement).

40 Cela comprend l'étude réalisée par le Wellesley Institute citée plus haut; l'Ontario Housing Benefit proposé par Daily Bread Food Bank et plusieurs partenaires ontariens, et le rapport *Building from the ground up: Enhancing affordable housing in Canada* du Conference Board du Canada (en anglais seulement).

41 Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (2004). *From patchwork to framework: A child care strategy for Canada*. Disponible : http://www.ccaac.ca/pdf/resources/framework_cc.pdf (en anglais seulement).

42 The Centre for Spatial Economics (2010). *Early learning and care impact analysis*. Toronto: The Centre for Spatial Economics (en anglais seulement).

43 Statistique Canada (2010). *Le revenu au Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

44 Statistique Canada (2010). *Le revenu au Canada, tableau 2020802*. Ottawa: Gouvernement du Canada.

45 Banques alimentaires Canada (2010). *Équité pour les personnes âgées au Canada – Examen objectif des pensions*. Toronto : Banques alimentaires Canada.

46 M. Luong (2009). *Le point sur le Supplément de revenu garanti. Perspectives*, juillet 2009. Ottawa : Statistique Canada.

47 Government of Alberta, Finance and Enterprise (2010). *The Alberta Economy at a Glance*. 25 juin 2010. Disponible à : <http://www.finance.alberta.ca/aboutalberta/archive-alberta-at-a-glance.html>.

48 Public Health Nutritionists of Saskatchewan Working Group (2010). *The Cost of Healthy Eating in Saskatchewan 2009: Impact on Food Security*. Saskatoon : Public Health Nutritionists of Saskatchewan Working Group (en anglais seulement).

49 Manitoba Finance (2010). *Manitoba economic highlights, Sept. 24, 2010*. Disponible : www.gov.mb.ca/finance/budget10/papers/economy.pdf (en anglais seulement).

50 Statistique Canada (2010). *Enquête sur la population active (mars 2010)*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

51 Susan Mulligan (2010). *An Examination of employment and income assistance and private market housing affordability for single persons in six urban centres in Manitoba*. Winnipeg : L'Association canadienne pour la santé mentale, Division du Manitoba, et la Manitoba Schizophrenia Society. Disponible : http://www.cmhawpg.mb.ca/documents/ManitobaEIARReport_Mulligan_March30_2010.pdf (en anglais seulement).

52 Government of Manitoba (2010). *Manitoba leads country in reducing child poverty: Statistics Canada*. Winnipeg : Communiqué du gouvernement du Manitoba (17 juin 2010). Disponible : <http://www.gov.mb.ca/chc/press/top/2010/06/2010-06-17-142200-8902.html> (en anglais seulement).

53 Irena A. Hamilton, Mel Holley et Shelley Penziwol (2010). *Report on Manitoba's Employment and Income Assistance Program*. Winnipeg : Ombudsman du Manitoba. Disponible : http://www.ombudsman.mb.ca/pdf/2010-05-26_EIA_Report_2010.pdf (en anglais seulement).

54 Santé Canada (2010). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2007-2008 : Statistiques et graphiques clés*. Disponible : <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/key-stats-cles-2007-2008-fra.php>.

55 RBC Economics (2010). *Atlantic Canada set for moderate economic growth in 2010*. Disponible : <http://www.newswire.ca/en/releases/archive/September2010/10/c8608.html> (en anglais seulement).

56 Ibid.

57 M. Crawford (2010). *Atlantic Canada drives economy with natural resources, ICT, Aerospace*. Disponible : <http://www.areadevelopment.com/InternationalLocationReports/july2010/atlantic-canada-natural-resources-ict5520.shtml> (en anglais seulement).

58 A. Yalnizyan (2010). *The temporary recovery*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives. Disponible : <http://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/temporary-recovery> (en anglais seulement).

59 Statistique Canada (2009). *Population urbaine et rurale, par province et territoire*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

60 Les travaux de recherche visent à quantifier les changements dans la population qui a faim partout en Nouvelle-Écosse, par rapport aux estimations et aux chiffres régionaux sur la population. Des indicateurs préliminaires du besoin accru figurent dans le rapport annuel 2009-2010 de FEED NOVA SCOTIA.

61 C. Mosely (2010). *Statistics Canada releases preliminary 2009 GDP by industry data*. Charlottetown : Government of Prince Edward Island, Department of Economics, Statistics and Federal Fiscal Relations. Disponible : http://www.gov.pe.ca/photos/original/pt_sta_can_gdp.pdf (en anglais seulement).

Méthodologie

Le but principal du sondage annuel *Bilan-Faim* est de donner un aperçu national de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Pour ce faire, on comptabilise le nombre total des personnes qui reçoivent des produits d'épicerie de la part des banques alimentaires et de leurs organismes affiliés pendant le mois de mars. Chaque personne n'est comptabilisée qu'une seule fois, peu importe le nombre de fois qu'elle reçoit de l'aide pendant la période visée par la collecte de données. Le mois de mars a été choisi comme période d'étude, car c'est un mois tout à fait ordinaire, sans tendance prévisible de hausse ou de baisse de l'utilisation. Étant donné que le mois de mars est constamment utilisé, nous pouvons faire des comparaisons pertinentes dans les tendances d'utilisation au fil du temps.

Le sondage permet aussi de quantifier le nombre d'heures effectuées par les bénévoles et le personnel rémunéré pendant la période visée, la fréquence permise pour l'utilisation des banques alimentaires, la quantité de nourriture fournie convertie en nombre de jours, le nombre total de repas préparés et servis, et les stratégies d'adaptation utilisées lorsque les banques alimentaires risquent de manquer de nourriture. Les caractéristiques démographiques des personnes aidées par des banques alimentaires, y compris la principale source de revenus, la composition du ménage, et le genre de logement, ont aussi été mesurées en 2010.

En février 2010, des questionnaires de sondage ont été envoyés à l'ensemble des banques alimentaires connues au Canada. Lorsque cela fut nécessaire, les coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim* ont contacté les banques alimentaires avant la date limite de renvoi pour clarifier des questions du sondage. Les questionnaires remplis ont été renvoyés aux coordonnateurs provinciaux,

qui ont vérifié les réponses pour s'assurer qu'elles étaient précises et complètes avant de transmettre des copies à Banques alimentaires Canada.

Pendant tout l'été, le personnel de Banques alimentaires Canada a travaillé avec les coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim* pour récupérer les derniers questionnaires de sondage et résoudre les éventuelles contradictions dans les réponses fournies. Les données

du sondage ont été consignées dans une base de données, vérifiées, puis analysées par le personnel et des bénévoles de Banques alimentaires Canada. Dans les cas où des banques alimentaires en exercice ne disposaient pas de chiffres absolus pour les programmes d'épicerie, des estimations prudentes ont été formulées après consultation avec les coordonnateurs provinciaux, en se référant aux données de 2009.

TABLEAU 5 : Participation, sondage <i>Bilan-Faim</i> *				
Province/Territoire	Banques alimentaires connus	Banques alimentaires participantes	% de banques alimentaires participantes	Nombre d'agences/organismes inclus
Colombie-Britannique	104	88	85 %	230
Alberta	103	81	79 %	300
Saskatchewan	35	29	83 %	174
Manitoba	54	53	98 %	250
Ontario	444	395	89 %	739
Québec	767	767	100 %	193
Nouveau-Brunswick	58	56	97 %	40
Nouvelle-Écosse	152	142	93 %	0
Île-du-Prince-Édouard	6	6	100 %	5
Terre-Neuve et Labrador	28	28	100 %	47
Territoires	7	4	57 %	0
Canada	1 758	1 649	94 %	1 978

*Le nombre de « banques alimentaires participantes » est plus élevé en 2010, et le nombre des « agences/organismes inclus » est moins élevé qu'au cours des années antérieures, à cause du fait qu'un plus grand nombre d'organismes affiliés a transmis directement à Banques alimentaires Canada des questionnaires remplis en 2010. Bien que, par le passé, de nombreuses banques alimentaires régionales de taille importante au Québec et en Ontario aient rassemblé des renseignements auprès de leurs organismes affiliés, cette année, toutes ces organisations au Québec, et plusieurs en Ontario, ont recueilli et fourni des questionnaires distincts pour chaque organisme. Cela n'a pas donné lieu à un nombre plus élevé de questionnaires remis par des organismes, mais à un format de présentation de questionnaires quelque peu différent.

Remerciements

Banques alimentaires Canada voudraient remercier les centaines d'employés et volontaires des banques alimentaires qui, chaque année, contribuent à recueillir l'information essentielle au *Bilan-Faim*. Sans leurs efforts, cette recherche de valeur inestimable ne serait pas possible.

Coordinateurs provinciaux du *Bilan-Faim 2010*

Arlene Kravitz, Food Banks British Columbia (Colombie-Britannique)

Richard Le Sueur, Alberta Food Banks (Alberta)

Marcia Berrisford, Alberta Food Banks (Alberta)

Linda Robinson, ACERT, Regina and District Food Bank (Saskatchewan)

Karen Flett, Winnipeg Harvest Food Bank (Manitoba)

Nicola Cernik, Ontario Association of Food Banks (Ontario)

Richard Décarie, Banques alimentaires Québec (Québec)

George Piers, Fredericton Community Kitchen Inc. (Nouveau-Brunswick)

Julianne Acker-Verney, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Becky Mason, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Dianne Swinemar, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Eg Walters, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)

Traduction

Nadia Arhab-Tata, Hermes Translation Services

Édition et design

Cheryl Carter, Wordslinger Inc.

Meredith Mackinlay, Egg Design

Jill Hansen, Hansen Design

Rédigé par

Shawn Pegg et Cherry Marshall

Pour toute utilisation des données du *Bilan-Faim 2010*, veuillez citer comme suit: Banques alimentaires Canada (2010). *Bilan-Faim 2010*. Toronto: Banques alimentaires Canada.

© 2010 Banques alimentaires Canada. Tous droits réservés.
ISBN: 978-0-9813632-5-7



embargo

embargo



2968, rue Dundas O.,
Bureau 303
Toronto (Ontario)
M6P 1Y8
Tél. : 416-203-9241
Sans-frais : 1-877-535-0958
Télécopieur : 416-203-9244
info@foodbanksCanada.ca
www.banquesalimentairesCanada.ca

Nos membres



Manitoba
Association of
Food Banks

P.E.I. Association
of Food Banks

